

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne :	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Edition Hebdomadaire :	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et Administration :

43 RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

REDACCTION : Main 7460

AUGMENTATION DU PRIX D'ABONNEMENT

Les administrateurs du *Devoir* ont décidé d'augmenter de deux dollars le prix de l'abonnement à l'édition quotidienne du journal. A compter du 15 mars, le prix régulier de l'abonnement sera donc de \$5.00 pour un an, \$2.50 pour six mois, 50 sous par mois. Les abonnés actuellement inscrits, qui solderont leurs arriérés cette semaine, pourront acquitter l'année commencée suivant l'ancien tarif. A partir de lundi matin, les abonnements déjà inscrits, comme les nouveaux, seront majorés selon le nouveau tarif.

Tous nos abonnés, croyons-nous, acceptent cette augmentation avec la même bonne volonté que nos lecteurs des villes ont mise à payer le journal deux sous le numéro.

Dans l'intérêt de l'œuvre, autant qu'en justice pour tous ceux qui contribuent à la soutenir, cette augmentation s'impose.

Quel est celui de nos lecteurs qui n'admettra pas que nous lui donnons, chaque année, un ensemble de matières à lire fort supérieur, par le fond et par la forme, à tout ce qu'il peut se procurer, au Canada, pour le prix de cinq dollars? Pour donner à nos lecteurs cette alimentation intellectuelle, il nous faut faire des dépenses et des sacrifices considérables, sans compter le concours gratuit de nos collaborateurs volontaires.

Le *Devoir* doit faire face à une situation beaucoup plus difficile que celle de tout autre journal. Afin de conserver toute son indépendance et de pouvoir affirmer ses principes et ses idées dans toutes les circonstances, il a refusé et refusera toujours l'appui pécuniaire des partis politiques et des sociétés financières qui ont intérêt à mettre le grappin sur les journaux afin de promouvoir leurs intérêts en aveuglant l'opinion publique sur leurs transactions avec les gouvernements et les corps publics en général.

Même dans l'ordre ordinaire des opérations commerciales, le *Devoir* est privé de maintes ressources qui ont fait la fortune de la plupart des autres journaux.

Les deux seules sources de revenus légitimes d'un journal sont l'abonnement et l'annonce. L'abonnement devrait être le principal revenu et couvrir au moins tous les frais de rédaction et d'impression de la matière à lire fournie aux abonnés.

Les journaux à sensation ont renversé cet ordre de choses. Ils tirent tout leur profit de l'annonce. Afin de forcer la main à l'annonceur, ils ont poussé leur circulation par tous les moyens : récits sensationnels des crimes les plus hideux, racontés vrais ou faux de toutes sortes, récits banals et grotesques de fêtes de familles, etc., etc.; le tout parsemé de portraits, d'images et de caricatures. Tout cela coûte fort cher; et cependant, à mesure que le coût de revient du journal augmentait, ils ont abaissé le prix régulier de l'abonnement, multiplié les prix de faveur, distribué des primes fort coûteuses — à tel point que le revenu des abonnements ne couvre plus même le coût du papier. Tout le reste, ils le tirent de l'annonce — ou de la carotte. Afin de conserver leur grande circulation et leur clientèle d'annonceurs, les gros journaux, ils font toutes sortes d'accrocs à la vérité, à la justice, à la moralité, au simple bon sens et à la bonne tenue littéraire.

De ceci il serait facile de multiplier les exemples topiques.

A quoi attribuer le silence, si longtemps prolongé, de la plupart des journaux canadiens-français, — même parmi ceux qui proclament leur indépendance des partis, — sur la situation des Canadiens-français de l'Ontario et leur indifférence générale à l'endroit des minorités catholiques et françaises? Tout simplement à la crainte de déplaire aux gros annonceurs anglais.

Nous pourrions dresser une liste assez longue des maisons de commerce, des banques et autres institutions financières, dont les directeurs, plus conséquents que beaucoup de nos compatriotes, ont refusé leurs annonces au *Devoir*, parce que le *Devoir* est à leur gré un journal trop franchement national.

De tous les journaux français de Montréal, le *Devoir* est le seul qui refuse de publier les réclames des marchands d'alcool. Il se prive ainsi d'un revenu considérable, sans compter ce qu'il perd par suite de l'ostentation de la part des marchands d'alcool fait peser sur les restaurateurs, les épiceries, les marchands de tabac, dont les commerces sont connexes à celui des alcools.

Les journaux à grand tirage ont été plus habiles. Ils publient en rédaction des articles vertueux en faveur de la tempérance, agrémentés de quelques tirades pieuses et révérentielles; puis ils remplissent leurs colonnes d'annonces de réclames mirobolantes en faveur de telle ou telle marque de gin, de scotch ou de rye. Ils y font double profit. Leurs articles vertueux, que ne lisent pas les victimes de l'alcoolisme, leur valent les faveurs des apôtres de la tempérance; et leurs réclames, lus avidement par les ouvriers, apportent à leur caisse la large contribution des empoisonneurs de la race.

Ceci n'implique-t-il pas, pour tous ceux qui, sans partager toutes nos idées, approuvent les principes et la tenue générale du journal, l'obligation de nous aider à le maintenir en lui apportant la juste compensation d'un prix d'abonnement proportionné à sa valeur?

Quelques-uns de nos lecteurs ont compris et nous envoient, chaque année, un prix d'abonnement supérieur à celui que nous réclamons. Par contre, un nombre beaucoup plus considérable nous ont demandé des prix de faveur, parce que tel ou tel autre journal les leur accordent. Ils n'ont pas songé que si ces autres journaux sont en mesure de leur faire ces faveurs, c'est parce qu'ils s'alimentent à des ressources occultes dont le *Devoir* ne peut et ne veut pas bénéficier, ou encore parce qu'ils se reprennent à même une clientèle d'annonceurs qui exercent sur leur action publique une véritable domination.

Ces quelques explications suffiront, nous en sommes convaincus, à faire accepter à nos abonnés le léger sacrifice que nous leur demandons. Ils peuvent être assurés que les administrateurs et les rédacteurs du *Devoir* continueront à porter leur large part du fardeau afin d'assurer le succès d'une œuvre qui a déjà recueilli tant d'adhésions précieuses et d'encouragements désintéressés.

Henri BOURASSA.

LE TRANSCONTINENTAL

L'on sait que le Transcontinental reste inexploité à l'ouest de Québec, pour raison d'économie.

A l'est, entre Moncton et Québec un service semi quotidien est établi depuis deux mois environ. C'est une excellente affaire pour les intéressés de la région qui peuvent ainsi communiquer plus fréquemment avec les centres de consommation. Seulement, le service est encore loin d'être parfait. On a d'abord nommé surintendant de division un monsieur qui ne comprenait ni le français, la langue des quatre-vingt-cinq pour cent de la population desservie par ce tronçon. On l'a remplacé, heureusement, par un Canadien-français possédant les deux langues et particulièrement compétent en matière de chemin de fer. Au-dessus de lui, cependant, règne un fonctionnaire dont l'esprit d'économie ne doit pas

produire de merveilles au point de vue financier.

Ainsi, en deux endroits entre autres, dans le comté de Bellechasse, deux endroits importants de distribution ont l'on reçoit quantité de produits, il n'y a pas d'agent, sous prétexte que leur salaire coûterait trop cher à l'administration. Or il arrive souvent que les produits expédiés de Québec ou de Montréal à l'un ou l'autre de ces points n'arrivent pas au destinataire. Sont-ils perdus en route? Sont-ils volés à la station? On ne sait. Et les réclamations pleuvent, et l'administration est obligée de payer peut-être plus que ne lui coûterait le salaire d'un agent.

Sans doute, ce n'est pas le temps de verser dans l'extravagance, mais ce n'est pas non plus à mesquiner de cette façon que l'on fera du Transcontinental une exploitation avantageuse au public et au pays. Puisque l'on a voulu construire cette voie, que son administration s'inspire d'une sage économie et non d'une ridicule mesquinerie.

J. D.

A BATONS ROMPUS

La trêve se meurt...

La trêve se meurt, la trêve est morte... Il n'y a plus, pour sembler croire à sa survie, que le naïf *Canada*. A Ottawa, l'on ne trouve pas le temps de s'occuper de questions sérieuses comme celles de l'immigration ou des coopératives, mais les deux partis manœuvrent à qui se préparera le meilleur terrain de combat. Un peu partout leurs journaux s'attaquent comme dans les bonnes années. A Québec, particulièrement, tout le vocabulaire y passe, agrémente de quelques épithètes d'occasion, empruntées aux récits de guerre...

Et, pour couronner le tout, voici que M. McBride, le prototype de l'impérialisme militant et tapageur, jette sa province dans la tourmente électorale.

Si le pur entre les purs estime que le souci du salut de l'Empire ne doit pas l'empêcher de voir aux affaires de sa province, et même à celles de son parti, on finira peut-être par admettre que nous sommes excusables de vouloir nous occuper des nôtres.

L'autre trêve

Mais une autre trêve paraît vouloir se consolider, que nous saluons d'un cœur joyeux : c'est celle qui continue de réduire sur les mers estrades, pour la défense de la minorité ontarienne, des hommes de tous les partis.

Dimanche soir encore, à Ottawa, MM. Landry, Belcourt, Chapais, Lamarche et leurs amis ont donné ce magnifique exemple. Il y a là quelque chose de nouveau et qui met le débat hors des querelles ordinaires. Il est très beau aussi de voir se coaliser l'ardeur des jeunes et l'expérience des anciens. C'est un gage de succès, et c'est la promesse que la lutte se poursuivra aussi longtemps qu'il le faudra.

La Montagne

Le comité exécutif du Club des automobilistes a virtuellement donné le coup de mort au projet d'ouvrir la Montagne aux automobiles. Dès lors que les représentants de ceux-là même qui pourraient bénéficier de l'innovation s'y opposent, on ne voit pas bien qui pourrait la réclamer.

Tout le monde admet que l'entrée des automobiles dans le parc y introduirait un élément d'insécurité pour les visiteurs, femmes et enfants. Les routes de la Montagne ne sont pas en effet des routes ordinaires : elles sont relativement étroites, souvent prises entre une falaise et un précipice.

Laissons donc aux habitués du parc le maximum de sécurité. Les automobilistes auront tant d'autres promenades, et ils peuvent avec tant de facilité aller chercher ailleurs le grand air et les libres espaces.

Un bon point

Un bon point à la Compagnie des Tramways qui vient de mettre au dos de ses correspondances des inscriptions bilingues. Souhaitons qu'on ne bonne écolière — ce qu'elle n'est pas toujours — elle mérite un second bon point en réalisant tout de suite les réformes, d'accomplissement facile, que lui demandaient hier les autorités municipales.

O. H.

CHRONIQUE ETRANGERE

GUERRE ET DIPLOMATIE.

En dépit d'une tempête de neige qui rend les opérations plus difficiles, les Français continuent à gagner du terrain en Champagne, dans la région de Perthes et la forêt d'Apremont. Les Russes poursuivent leur offensive en Pologne et dans les Carpathes, mais, à l'est comme à l'ouest, aucun fait essentiel n'est venu modifier la situation. Tout l'intérêt se concentre sur les opérations des escadres alliées dans la région des détroits, où les forces navales sont grandement réduites au silence. La flotte russe de la mer Noire est entrée en scène depuis quelques jours et bombarde les ports ottomans, détruisant l'outillage, les travaux de défense et les navires.

En Grèce, la crise politique sévit de plus belle et prend les proportions d'un soulèvement populaire en faveur de l'intervention dans le conflit. M. Zaïmis paraît avoir renoncé à la tâche de former un ministère. On s'attend à ce que le roi se tourne vers M. Gounaris, député de Patras, et il ne serait pas impossible qu'il se trouvât finalement dans l'obligation de rappeler M. Venizelos en lui laissant le champ libre, plutôt que de voir la question dynastique se poser d'une façon menaçante pour sa couronne.

En Grèce, la crise politique sévit de plus belle et prend les proportions d'un soulèvement populaire en faveur de l'intervention dans le conflit. M. Zaïmis paraît avoir renoncé à la tâche de former un ministère. On s'attend à ce que le roi se tourne vers M. Gounaris, député de Patras, et il ne serait pas impossible qu'il se trouvât finalement dans l'obligation de rappeler M. Venizelos en lui laissant le champ libre, plutôt que de voir la question dynastique se poser d'une façon menaçante pour sa couronne.

En Grèce, la crise politique sévit de plus belle et prend les proportions d'un soulèvement populaire en faveur de l'intervention dans le conflit. M. Zaïmis paraît avoir renoncé à la tâche de former un ministère. On s'attend à ce que le roi se tourne vers M. Gounaris, député de Patras, et il ne serait pas impossible qu'il se trouvât finalement dans l'obligation de rappeler M. Venizelos en lui laissant le champ libre, plutôt que de voir la question dynastique se poser d'une façon menaçante pour sa couronne.

En Grèce, la crise politique sévit de plus belle et prend les proportions d'un soulèvement populaire en faveur de l'intervention dans le conflit. M. Zaïmis paraît avoir renoncé à la tâche de former un ministère. On s'attend à ce que le roi se tourne vers M. Gounaris, député de Patras, et il ne serait pas impossible qu'il se trouvât finalement dans l'obligation de rappeler M. Venizelos en lui laissant le champ libre, plutôt que de voir la question dynastique se poser d'une façon menaçante pour sa couronne.

En Grèce, la crise politique sévit de plus belle et prend les proportions d'un soulèvement populaire en faveur de l'intervention dans le conflit. M. Zaïmis paraît avoir renoncé à la tâche de former un ministère. On s'attend à ce que le roi se tourne vers M. Gounaris, député de Patras, et il ne serait pas impossible qu'il se trouvât finalement dans l'obligation de rappeler M. Venizelos en lui laissant le champ libre, plutôt que de voir la question dynastique se poser d'une façon menaçante pour sa couronne.

nous revient de droit), française ou neutralisée?

"20 Le Cameroun et tout ou partie du Togo;

"30 Une indemnité "telle que la concevait, dans sa haute bienveillance, le falsificateur de la dépêche d'Emis, c'est-à-dire une indemnité draconienne."

Et M. Onésime Reclus ajoute : "Le traité de paix le plus dur sera le meilleur. Ils ne méritent aucune pitié; leur ruse est infinie et leur méchanceté ne sommeille jamais." C'est le dernier mot de la brochure, dont la *Croix* publie une analyse assez substantielle tout en la discutant.

M. Onésime Reclus estime que si la France ne reprend pas la rive gauche du Rhin, elle fera un marché de dupe. L'Alsace-Lorraine, cela va de soi; mais il y a les provinces rhénanes, sauf la bande de terre prussienne ou l'on parle wallon (région de Malmédy) et qui devra faire retour à la Belgique quel que soit le jour.

Quant à Luxembourg, l'auteur parle de l'annexer. Cette solution paraît plutôt brutale à la conscience française, qui saura trouver une solution plus élégante. Pour le bassin de la Sarre, la question se pose ainsi : une nécessité économique vitale obligera le peuple victorieux à réunir dans ses possessions le bassin de Briey (fer) au bassin de la Sarre (houille). Une victoire française, soucieuse de se prolonger et de porter des fruits devra donc annexer à la France le bassin de la Sarre.

Les provinces rhénanes

Restent les autres terres rhénanes, prussiennes, bavaroises ou hessoises. Elles doivent faire retour à la France, car depuis qu'il y eut une Gaule, c'est-à-dire depuis César et Tacite, la Gaule eut le Rhin pour frontière. L'influence française était si forte, si fortement maintenue dans cette belle région, que le vieux Guillaume Ier disait à Bismarck au moment d'annexer les provinces rhénanes : "J'ai vu les Rhénans ne se sentaient nullement Prussiens. Les vœux de par là disent encore aller en Prusse des la rive droite du fleuve."

Pour qu'on ne l'accuse pas d'abus de la force, M. Reclus propose que la France offre à ces pays cisrhénans le choix entre l'annexion et l'indépendance. Le collaborateur de la *Croix* estime, lui, qu'en ces deux solutions extrêmes une période de transition et de modalité transactionnelle sera de mise. Il opterait pour un régime assurant une large d'autonomie sous un protectorat français effectif, qui porterait un gouvernement français, le droit pour la France de tenir garnison sur les places du Rhin, ainsi qu'une étroite alliance commerciale dont les termes seraient dictés par la France.

L'indemnité

Sur le chapitre de l'indemnité, M. Reclus est plutôt exigeant. Il veut une indemnité fantastique. "Les surhommes, dit-il, ont pratiqué la surdette : cent un milliards, par exemple, payables en cent un ans, avec hypothèque sur les chemins de fer, sur les mines de fer, de houille, les usines", outre le versement d'une grosse indemnité immédiate en paiement des extorsions, incendies, massacres d'innocents, et en remboursement des frais de guerre. Reste à savoir si, à la fin de la guerre, l'Allemagne aura de bien grandes disponibilités financières. L'Allemagne est riche, mais son numéraire est restreint, et après les amputations territoriales qu'elle aura subies et qui auront pour effet de restreindre son activité commerciale, on aura vite fait d'apercevoir les limites de ses ressources.

Mais convient-il d'insister sur un semblable sujet quand les Allemands sont encore à Bruxelles, à Anvers, à Gand, à Lille, et qu'ils paraissent s'être incrustés à demeure sur un vingtième du territoire français? Il est vrai que le Japon, l'Angleterre, la Russie, la Serbie sauront dresser un tableau fort exact de leurs revendications. Qui pourrait reprocher aux Français, puisque la victoire finale leur paraît sûre, de s'occuper un peu de la France?

La Bulgarie

Comme nous l'avons prévu, le forçement des détroits réagit irrésistiblement sur l'attitude des pays balkaniques. La Bulgarie, que ses gouvernements avaient enchaînée à la cause de l'Allemagne et de l'Autriche, devra se rallier à la Triple-Entente, seule capable désormais de lui rendre Andrinople et la ligne Enos-Midia. Le roi Ferdinand vient de provoquer une crise ministérielle à Sofia, dans le but d'appeler aux affaires un gouvernement de coalition plus en harmonie avec le sentiment national.

Uldéric TREMBLAY.

"THE FOREIGN POLICY OF GREAT BRITAIN"

BY HENRI BOURASSA

Brochure contenant l'analyse du Livre blanc anglais, l'analyse des débats du parlement britannique sur la neutralité du Luxembourg, le texte de l'Entente Cordiale, la reproduction des articles de M. Ewart sur les causes de la guerre, et de M. Brailsford sur le conflit oriental.

25 sous l'exemplaire, plus les frais de port (trois sous) aux bureaux du *Devoir*, 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

Le Canada pendant la guerre

Certains mouvements de troupes, dans le district de Montréal, indiquent que les préparatifs de départ d'une partie du second corps expéditionnaire se poursuivent. Le ministère du Commerce canadien annonce l'établissement d'un nouveau service de paquebots, pour fins militaires, entre le Canada et la France.

Les provinces canadiennes continuent de prendre des mesures financières afin de se trouver de nouvelles ressources et la Nouvelle-Ecosse rend publique une nouvelle assiette d'impôts.

Nos troupes

A en croire les journaux du matin, notamment la "Gazette", le régiment canadien-français cantonné à Saint-Jean quitte demain ce poste et entreprend en chemin de fer un voyage de plusieurs heures, qui aboutira à Amherst, Nouvelle-Ecosse, où il complètera son entraînement avant de s'embarquer pour la Grande-Bretagne. Il compte 133 hommes. Le recrutement du 41ème régiment, formé de Canadiens-français, se poursuit et les volontaires peuvent s'engager dans les principaux centres de la province. Ce régiment, une fois ses cadres remplis, sera posté temporairement à Québec, dans l'hôtel de l'immigration.

Service océanique

Toutes les trois semaines, pendant une période indéterminée, des transports de marchandises quitteront Halifax et Saint-Jean, et la navigation fluviale ouverte, Montréal et Québec, à destination des ports français. Ces navires, ils seront 18, — auront pour cargaison les produits, les armes, les vivres et les munitions achetées au Canada par les gouvernements alliés. De la sorte, ceux-ci obtiendront plus vite leurs marchandises, car le service est spécialement destiné à cette fin. Les Alliés comptent en partie — surtout la Grande-Bretagne, — sur la production agricole plus grande du Canada, cette année, pour ravitailler leurs services d'intendance. Il y a de l'autre côté, soit qu'il y ait des nations qui produisent peu, cette année. Et pour sa part, le Canada devra voir à aider aux Alliés en leur fournissant des vivres. C'est de ce côté surtout qu'il leur sera utile dans la guerre d'usure qu'ils mènent contre la coalition austro-allemande.

Des taxes

Les contribuables canadiens paieront des taxes nouvelles pendant plusieurs années à venir. Les gouvernements provinciaux et l'administration fédérale y verront. Tout cela dépend de la guerre, disent les gouvernants. C'est afin de parer au déficit de l'exercice financier courant et des prochains que M. White impose de nouvelles taxes, que M. Gouin en trouve de nouvelles, et que presque toutes les provinces suivent cet exemple. Ainsi, la Nouvelle-Ecosse paiera, pour la première fois, dans son histoire, depuis la Confédération, une taxe directe, si M. Murray, le premier-ministre, obtient ce qu'il veut — et il l'obtiendra. Tout bien immobilier imposable, dans les municipalités néo-écossaises, sera dorénavant frappé d'un impôt additionnel direct d'un sou par dix piastres, recouvrable par l'Etat, qui compte ainsi percevoir \$117,000, de quoi équilibrer son budget de cette année, en déficit de \$113,000. Le premier-ministre néo-écossais a annoncé que cet impôt n'était que le premier d'une série, qu'il faudra instituer afin de pouvoir équilibrer le budget du prochain exercice financier.

Littérature pro-allemande

Les journaux de Montréal rapportent que la poste a distribué à des centaines de citoyens montréalais de la littérature pro-allemande mise par distribution à l'Hôtel-des-Postes, ici même. Ce n'est pas la première fois que cela arrive. Le "Devoir" a déjà signalé deux ou trois incidents de ce genre, depuis trois mois, et rapporté des cas de distribution de littérature officielle allemande, par la poste canadienne. Il est évident que l'Allemagne a des amis très actifs et remuants, dans toutes les principales villes canadiennes et que les autorités postales n'ont pas encore réussi à les découvrir, puisque cette distribution de littérature allemande se poursuit presque sans interruption. Georges PELLETIER.

LE 5e ANNIVERSAIRE DU "DEVOIR"

La brochure-souvenir du 5ème anniversaire du "Devoir" qui contient comme l'on sait, le texte intégral des discours prononcés le 14 janvier, par MM. Bourassa, Laverge, Ducharme, Prince et Cabana, est de partout demandée. Elle couvre plus de 80 pages, grand format. 25 sous l'exemplaire, \$2.50 la douzaine, plus les frais de port (3 sous) l'exemplaire, 25 sous la douzaine.

En vente aux bureaux du *Devoir*, 43, rue Saint-Vincent, et dans les librairies et dépôts suivants de Montréal :

MM. Langevin et L'Archevêque, 8, rue Saint-Jacques ; Librairie Beauchemin, 79, rue Saint-Jacques ; Grangette et Frère, 43, Notre-Dame ouest ; Librairie Déom, 47, Saint-Cathérine ; Est ; Librairie Saint-Louis, 288, Saint-Cathérine ; Est ; Pharmacie Migneron, 544, rue Saint-Denis ; Librairie Pénard, 280, rue Rachel ; chez Antoine Langlois, 26 Côte de la Montagne, Québec ; J. W. Britten et Cie, 30, rue Notre-Dame, les Trois-Rivières, ainsi que dans les principales librairies de la province.

LETTRE D'OTTAWA LES AFFAIRES DU PACIFIQUE

Ottawa, 8 mars.

Le Pacifique gagne

Le Parlement du Canada, comme un bon père de famille, s'est occupé toute la journée de ce qu'on pourrait appeler son fils aîné, le chemin de fer Pacifique-Canadien. Cette puissante corporation, dont on a dit qu'elle emploie, directement et indirectement, environ dix pour cent de la population du Canada, se présente aujourd'hui devant nos législateurs pour leur demander l'autorisation de se faire "hari-kari", ou autrement dit, de se débarrasser elle-même. On sait que cette compagnie de chemin de fer est devenue graduellement une compagnie de navigation océanique, pour ne pas parler de ses autres avatars. Or, il paraît que cette variété d'occupations est de nature à jeter de la confusion dans sa comptabilité. C'est du moins le prétexte qu'elle invoque pour demander que la compagnie de navigation soit désormais entièrement séparée de la société-mère, devenant ainsi une société tout à fait distincte. Naturellement, la société-mère restera propriétaire du capital-actions de la nouvelle filiale, tout serait pour le mieux, si l'on en croit la majorité de la Chambre, dans le meilleur des mondes du transport humain et mercantile.

La critique

Il s'est trouvé cependant des esprits chagrins pour s'imaginer qu'un changement de venue aussi important déguisait autre chose qu'un souci de comptabilité, et qu'il devait y avoir, comme on dit, anguille sous roche. M. McLean, de York-Sud, a été le plus catégorique de ceux-là. Il s'est élevé, pendant deux jours, au comité des chemins de fer, contre ce projet, et il a résumé aujourd'hui assez longuement ses objections devant la Chambre, formée en comité plénier. M. McLean craint que le C. P. R. ait des pensées ténébreuses, en se disloquant ainsi de lui-même. Car ce n'est là, dit-il, qu'un commencement, et après la compagnie des bateaux, nous aurons celle des hôtels, puis celle des terres, puis celle des fermes toutes prêtes, "ready-made farms", et ainsi de suite. Chaque fois, l'actionnaire de la grande compagnie se trouvera lésé et partiellement dépossédé de ce qui lui appartient aujourd'hui. Même en ne s'inquiétant aujourd'hui, dit M. McLean, du projet de déviation de la Chambre, nous ne pouvons voir sans appréhension cette partie importante de la grande compagnie canadienne, passer à l'étranger et devenir anglaise dans son essence, échappant par là à l'influence et à l'autorité du Parlement canadien. Or, rappelle-t-il, cette compagnie a grandi grâce aux millions que nous lui avons données, tant en espèces qu'en subsides de terres; elle est formée aujourd'hui, toute puissante qu'elle soit devenue, de la moelle même du Canada, qui n'a pas lésiné avec elle. Il n'est donc que juste qu'elle demeure sous le contrôle des lois canadiennes.

Mais que voyons-nous aujourd'hui, sinon qu'elle cherche à nous échapper en détail? Lorsqu'elle sera devenue compagnie étrangère à ce pays, tout autant que la ligne Canard ou la Hamburg-America, quelle surveillance pourrions-nous exercer, par exemple, sur ses taux de transport? N'est-il pas vrai, continue M. McLean, que l'année dernière, le premier-ministre actuel a présenté à la Chambre un projet de loi qui tendait à réglementer les compagnies de transport maritime? Et ne croit-on pas que c'est pour éviter cette loi, abandonnée actuellement, mais qui doit revenir devant la Chambre à la prochaine session, que le C.P.R. se hâte de s'échapper de notre juridiction?

En résumé, M. McLean, de même que M. Turfitt, d'Assiniboia, et M. Sharpe, d'Ontario-Nord, expriment la conviction qu'il y a anguille sous roche, et que la grande corporation a autre chose en vue, en présentant ce bill important, que la simplification de sa comptabilité.

La défense

M. Lancaster, député de Lincoln-Niagara, trouve au contraire très naturelle la demande du Pacifique. Il voit dans cette émancipation du système océanique de la Compagnie, une force nouvelle qui la mettra en meilleure posture pour faire une légitime concurrence aux compagnies rivales, et surtout au "merger" maritime du Nord-Atlantique, dont le C.P.R. est l'un des rares rivaux.

M. Pugsley a fait remarquer, lui aussi, qu'en somme le Pacifique ne demande la rien de si extraordinaire. "La compagnie désire former une société indépendante avec ses bateaux, dit-il; est-ce pire que si elle les vendait à quelque autre compagnie? Pourrions-nous l'en empêcher? N'en est-elle pas maîtresse et propriétaire absolue? D'ailleurs, pourquoi serions-nous plus sévères avec elle que nous l'avons été avec les autres compagnies? Le Canadien-Nord n'a-t-il pas organisé pour ses propres vaisseaux, une société indépendante semblable à celle dont il est aujourd'hui question pour la Compagnie du Pacifique? Et le Grand-Tronc-Pacifique, de son côté n'a-t-il pas établi, avec notre autorisation, une société tout à fait indépendante pour l'administration de ses grands hôtels?"

Paris, 9.—M. Rhalys, ancien premier ministre de la Grèce, au cours d'une entrevue donnée au correspondant athénien du "Matin", dit que le roi Constantin a suivi l'avis de son état-major en s'opposant à la politique d'intervention proposée par M. Venizelos.

L'état-major était d'avis qu'une expédition contre Constantinople affaiblirait la position militaire de la Grèce sur la frontière bulgare, ce qui est considéré comme dangereux à Athènes relativement à l'attitude peu sûre de la Bulgarie.

POUR LES CANADIENS DE L'ONTARIO

La cause des Canadiens-français d'Ontario bénéficiera cette semaine d'une louable initiative des sections Immaculée-Conception et de la Société Saint-Jean-Baptiste. En effet ces deux cercles ont organisé pour jeudi soir, 11 mars, un joli euchariste qui sera donné dans la salle paroissiale de l'Immaculée Conception, rue Rachel Est.

Il y aura pour les gagnants des prix d'une valeur de \$350. Ils sont actuellement exposés à la pharmacie Morin, coin des rues Papineau et Mont-Royal.

Toutes les recettes de cette soirée seront versées au fonds de secours ontarien que recueille l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française.

Il y aura probablement aussi à cette soirée un discours par un orateur bien connu.

A cela, M. Sam Sharpe répond en demandant que le bill soit renvoyé à la prochaine session, pour donner à la Chambre le temps de soumettre la question à la Commission des chemins de fer. Nous ne sommes pas des experts en ces matières, confesse M. Sharpe, et pour ma part, j'aurais que je serais heureux de me faire éclairer là-dessus par cette savante commission. Bien des choses importantes s'y rattachent, celle des taux de transport, par exemple. Ensuite, je suis d'opinion que le commerce maritime est la meilleure source de revenus du Pacifique Canadien. Que restera-t-il aux actionnaires de cette dernière? Doivent-ils se résigner à voir baisser le chiffre de leurs dividendes au profit des heureux actionnaires de la société maritime? Il me semble que nous préférons la main à une injustice envers ceux-là au profit de ceux-ci.

M. Carroll, du Cap-Breton, et après lui le premier-ministre, M. Borden, se sont étonnés des idées noires que semblent avoir les adversaires du bill. Le fait de séparer ces deux branches d'activité de la grande compagnie, dit M. Borden, n'empêche pas que la société-mère restera propriétaire du capital-actions de la filiale ainsi constituée. Il n'en résultera donc aucun changement pour l'actionnaire du C. P. R. dont les droits de propriété sur tout l'actif de la Compagnie seront les mêmes que précédemment.

L'ancien ministre des chemins de fer, M. Graham, parle dans le même sens. Il ne trouve pas valable l'objection que la nouvelle société échappera à la surveillance du Parlement en ce qui concerne la réglementation des taux maritimes. C'est là une bien complexe question, dit-il, rappelant son expérience personnelle des années dernières; pour rendre possible une modification des taux maritimes, il faudrait l'assentiment et la coopération de tous les pays qui ont des marines marchandes, coopération qu'il ne serait pas facile d'obtenir. Du reste, M. Graham ne voit rien de très naturel et de très ordinaire dans cette décision du C. P. R. et il partage entièrement l'opinion du premier-ministre en ce qui concerne la sauvegarde des droits des actionnaires actuels du C. P. R. Là-dessus, M. Turfitt revint à la charge pour ridiculiser l'idée que la Compagnie s'est donnée tout ce mal dans le but unique de simplifier sa comptabilité; et il propose en amendement que le bill soit renvoyé à la prochaine session, pour être étudié en attendant par la Commission des chemins de fer.

L'amendement est rejeté, ce qui renvoie le bill devant la Chambre avec recommandation de procéder à la troisième lecture. En résumé, la Compagnie obtient ce qu'elle demande. Et la Chambre passe à un autre bill de moindre importance.

Ernest BILODEAU.

LA CRISE A ATHENES

M. GOUNARIS, DEPUTE FAVORABLE A LA NEUTRALITE, TENTERA DE FORMER UN MINISTERE.

Athènes, Grèce, 9.—M. Gounaris, député de Patras, à la demande du roi Constantin, a consenti à entreprendre la formation d'un nouveau cabinet. On rapporte que M. Balkiris, qui a été ministre des Affaires Étrangères dans le cabinet Theotokis, a consenti à reprendre ce

\$100,000 DE DÉBENTURES

L'Imprimerie Populaire
— LIMITEE —

Éditeur des journaux

LE DEVOIR

— ET —

"LE NATIONALISTE"

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. G. N. DUCHARME, Président
M. JOSEPH VERSAILLES, Vice-Président
M. EDUARD GOHIER, Administrateur
M. EDMOND HURTUBISE, Administrateur
M. OSCAR DUFRESNE, Secrétaire
M. L. P. DESLONGCHAMPS, Secrétaire

M. HENRI BOURASSA, Directeur
M. J. N. CHEVRIER, Gérant-Général

Ces débentures sont émises en trois séries: \$100.00, \$500.00 et \$1,000.00 chacune. Elles portent la date du 1er novembre 1914 et sont payables le 1er novembre 1924, avec intérêt au taux de 7% par année, payable semi-annuellement, les 1er mai et novembre, à la Banque Provinciale du Canada à Montréal, où elles sont en dépôt.

Elles font partie d'une première émission garantie par gage et par hypothèque sur tous les biens meubles et immeubles de la Cie, tel qu'il appert à un certain acte de fidéi-commis (Trust deed) en faveur de la Fidelity Limited, passé devant le notaire Edouard Biron le 30 novembre 1914.

Ces débentures seront vendues au pair, plus l'intérêt accru, par



CHOSSES MUNICIPALES

CALME PLAT AU CONSEIL

L'AFFAIRE DES AUTOS SUR LE MONT-ROYAL A FAILLI CEPENDANT AMENER UNE TEMPÊTE.
— RAPPORTS ADOPTÉS — A LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER. — REGLEMENTS.

Les séances du conseil municipal se succèdent et ne se ressemblent pas toujours. Celle d'hier a été aussi calme que la précédente avait été agitée. Un moment, on crut qu'elle allait prendre la même tournure, mais on fut tôt démenti. On traitait alors d'une protestation contre le projet de loi pour admettre les automobiles dans le Parc Mont-Royal adressée par le conseil des métiers et du travail au maire et aux échevins. On ne peut parler de cette association sans passion au conseil. Elle est la direction officielle du parti ouvrier ici et ceux des échevins qui l'ont eue contre eux ne peuvent le lui pardonner. De là les attaques violentes, mais qui ne laissent pas passer le conseil, dont le commissaire Ainey, membre du Conseil des Métiers et du Travail, est fréquemment l'objet.

Comme M. Ménard proposait qu'on renvoyât la lettre du conseil des Métiers et du Travail en le priant de s'occuper plutôt des sans-travail que de la question de la réglementation des automobiles dans les parcs, M. le maire déclara la motion hors d'ordre et M. Ménard en appela de la décision de M. le Maire. Il fut d'ailleurs battu par quatorze contre neuf, sa proposition de retourner la protestation du Conseil des Métiers et du Travail sans la considérer est ensuite battue par la même vote.

Les débats ayant repris leur cours normal, tous les rapports du bureau des commissaires furent adoptés à l'exception d'un seul. Le conseil a refusé de voter \$400 pour l'installation d'un coffre-fort dans le bureau du trésorier de la cité prétendant que c'était là du luxe. Relevons parmi les rapports adoptés celui de \$550,000 pour enfoncement des fils électriques, celui de \$20,300 pour la construction d'un égout boulevard Saint-Marie; celui de \$47,959 pour la construction de divers autres égouts et enfin celui de \$50,000 pour venir en aide aux malheureux. Cette dernière somme sera répartie entre diverses associations de charité dont la S. Vincent de Paul spécialement chargée des catholiques mais qui, en réalité, s'occupe sans distinction de race ni de religion de tous les malheureux.

A LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER

Depuis longtemps le conseil se plaint que les avocats de la ville ne défendent que mollement les intérêts de celle-ci à la commission des chemins de fer. C'est sans doute pour faire fonctions de défenseurs des intérêts de Concordia que quelques échevins se sont fait envoyer à Ottawa aujourd'hui. Cette délégation se compose de MM. L. A. Lapointe, Larivière, Chartrand et Loranger et elle doit s'opposer à la construction projetée d'embranchements du C. P. R. à travers les quartiers Hochelaga et Longue-Pointe.

LA REDISTRIBUTION DES QUARTIERS

Une commission composée de MM. Turcot, Hoult, Mayrand, Lavergne, Larivière et Ménard s'occupera de la redistribution des quartiers Laurier, Bordeaux, Saint-Denis, Delimier et Rosemont et Honoré Mercier.

M. Pauzé a donné avis que dans un mois il soumettra des amendements au règlement concernant les voitures de louage. M. Pauzé veut surtout obtenir une réduction de tarif.

M. L. A. LAPOINTE NE LAMBINE PAS

M. L. A. Lapointe veut que la nouvelle taxe sur les billets des salles de spectacle et autres réunions d'amusement que la législature vient d'approuver soit mise en vigueur le plus tôt possible, voilà pourquoi il a donné avis qu'il demanderait dans trente jours l'adoption d'un règlement à cet effet.

En attendant il convoque pour le 23 mars une assemblée de la commission de législation dont il est le président.

Les propriétaires de cinémas, théâtres et autres salles de spectacle pourront faire connaître à la commission quelle est la meilleure façon de percevoir cette taxe, dans leur opinion.

NOUVEAUX REGLEMENTS

Le conseil municipal a adopté hier en première et troisième lecture plusieurs règlements importants dont voici le texte:

Règlement concernant les plombiers. — Section 1. — Personne ne doit servir d'autres lampes que des lampes électriques pour la recherche de fuites de gaz ou autres défauts de plomberie, sous peine de la pénalité ci-après édictée.

Section 2. — Toute personne qui exécute des travaux de plomberie dans quelque bâtiment que ce soit ne doit pas allumer à l'intérieur de tel bâtiment des chaudières à alcool, gazoline ou autres huiles minérales, et ne doit pas non plus mettre de l'alcool ou de l'huile dans ces chaudières. Ces opérations devront se faire à l'extérieur du bâtiment.

Le second règlement a pour effet de prohiber l'érection des garages publics sur une certaine section de la rue Sherbrooke. Il est défendu, dit l'article premier, de construire sur l'un ou l'autre côté de la rue Sherbrooke, entre la rue S. Denis et la rue des Conseillers de Ville, aucun garage public, et il est aussi défendu d'y aménager ou réparer des constructions existantes pour les faire servir à ces fins.

Le troisième règlement se rapporte à l'érection des bâtiments sur le chemin de la Côte-des-Neiges, entre le boulevard Ste-Marie et la rue Courtois.

Section 1. — Sur le Chemin de la Côte-des-Neiges entre le Boulevard Ste-Marie et la rue Courtois, toute maison doit être construite à au moins 25 pieds de la ligne homologuée, avoir au moins deux étages de hauteur, être détachée ou semi-détachée et avoir un front d'au moins 25 pieds de largeur si elle est détachée, et un front d'au moins 22 pieds si elle est semi-détachée.

FAITS-MONTREAL

LES CONCERTS DU DIMANCHE

L'ACTION INTENTÉE PAR LA VILLE CONTRE LE GERANT DU THEATRE "HIS MAJESTY'S" S'EST CONTINUEE HIER EN COUR DU RECORDER.

La cause de la Ville contre le théâtre "His Majesty's" pour avoir donné un concert dans l'après-midi de dimanche, le 7 février, s'est continuée, hier après-midi, devant le recorder Weir. Tous les témoignages ont été entendus et la cause a été ajournée à mardi prochain alors que les avocats prononceront leurs plaidoiries.

La plainte avait été faite contre le théâtre mais contre M. H. J. Hill, gérant. Tous les témoins entendus hier ont déclaré que M. Hill était le gérant du théâtre mais qu'il n'était pas le gérant des concerts du dimanche.

FUGITIF RATTRAPE. — John Munsey, ce soldat déserteur de Saint-Jean, dont nous racontions, hier, l'aventure, a tenté de nouveau, hier après-midi, de s'enfuir de l'Hôpital Général, où il avait été transporté.

Munsey se trouvait dans l'infirmerie de l'hôpital, dans une tenue des plus légères, lorsqu'il réussit à tromper la vigilance de ses gardiens. Il enjamba la croisée, sauta sur le toit et se sauva rue Sainte-Catherine.

Le fugitif fut rattrapé Avenue Atwater, près de la rue Sherbrooke et reconduit à l'hôpital. On croit que Munsey est fou et qu'il devra être interné.

EN FLAGRANT DELIT D'ESCROQUERIE. — Deux individus, Edward Kitchner et Geo. Brown, ont été arrêtés, hier soir, pour escroquerie.

Ces deux individus, munis d'un faux mandat d'arrestation, avaient essayé de faire chanter Mike Mihier, un restaurateur grec, au No 22, de la rue Vitruve ouest.

IL L'ECRAPPE BELLE. — Un Polonais, Joseph Novak, 21 ans, 46, rue Stevens, a failli se faire écraser à mort, hier, par un ascenseur en mouvement. Le blessé, en trouvant pris entre le plancher et cette dernière, il a été transporté à l'hôpital Western.

\$80,000 DE DOMMAGES. — MM. Tréffé Bastien et J. T. R. Laurendeau, propriétaires de l'immeuble du Café Parisien, évaluent leurs pertes à \$80,000, ce qui fait avec celles de MM. Parker et Frères, un total de \$80,000.

LEGER INCENDIE. — Le domicile de M. Oswald Perron, 2130, Ontario Est, a été partiellement détruit par un incendie hier soir.

Le feu aurait été allumé par une fournaise surchauffée.

AUX ASSISES

L'AGENT DESROCHES EST ACQUITTE

DE MEME QUE SON CO-ACCUSE BEAUPRE. — L'AFFAIRE PELLAND.

Un verdict de non-culpabilité a été rendu, hier après-midi, par les membres du petit jury, en faveur des deux accusés Desroches et Beaupré. "L'ambition de faire un bon coup et le désir d'être bien vu de ses chefs ont seuls poussé Desroches à condoyer ainsi une bande qu'il voulait découvrir", dit Me Pruneau, avocat de la défense. "Quant à Roméo Beaupré, toutes les accusations faites à son sujet semblent plutôt porter sur sa femme déjà condamnée."

La décision des jurés a causé quelque surprise à toute l'assistance.

Une motion sera soumise, jeudi matin, en Cour du Banc du Roi, par Me N. K. Laflamme, avocat d'Etienne Pelland, pour faire tomber l'accusation qui pèse contre ce dernier. Mes Laflamme, Germain et Wilson, tous défenseurs de l'accusé, ne sont pas prêts et en plus, deux autres motions seront probablement présentées par Me Laflamme, pour faire tomber l'accusation de conspiration, que pour retrancher celle d'avoir fait de fausses entrées dans les livres de la municipalité.

M. GOVIN RESTE MUET

Les députés qui fréquentent le parlement de Québec sont revenus plus surpris que jamais du mutisme de M. Guoin.

M. Guoin passe le temps des séances à lire, il n'écoute que les discours de la gauche.

Il lit de préférence, parmi les journaux, le Devoir, et tous les lundis, le Nationaliste, au grand scandale de ses partisans.

On ne peut pas dire que M. Guoin ne fait pas de lecture intelligente.

de largeur si elle est semi-détachée.

Section 2. — L'espace de 25 pieds entre la ligne homologuée et la ligne de construction ci-dessus édictée devra être libre de toute construction quelconque.

Section 3. — Les plain-pied et les maisons à plus d'un logement sont prohibés.

Section 4. — Cette dite partie du Chemin de la Côte-des-Neiges ne doit servir que pour des fins résidentielles, et il est défendu d'y tenir aucun établissement industriel ou commercial de quelque genre que ce soit, d'un garage et aucune place d'affaires, d'y exercer aucun commerce et d'y construire des bâtisses, ou d'aménager ou de réparer des bâtisses déjà existantes, pour les faire servir à ces fins.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'adresser par lettre à J. N. C., Boîte Postale 750, Montréal.

JARDINIER

On demande un jardinier habitant dans le quartier Mont-Royal (Côte des Neiges), pour cultiver un terrain situé dans son quartier, d'une superficie de 125 000 pieds carrés. S'adresser par lettre à J. N. C., Boîte Postale 750, Montréal.

MEDECIN DEMANDE

Bonne occasion pour un jeune médecin anglais d'ouvrir un bureau dans un quartier de résidences bien habité. On pourrait lui procurer un bureau et une résidence en s'adressant au No 125 avenue Mont-Royal Ouest, coin Esplanade, entre deux et cinq heures. Tél. S.-Louis, 5767.

À LOUER

A LOUER.

Beau logement à louer de 8 chambres, rue Amherst près de l'église Sainte-Catherine, bain, électricité, gaz, etc., \$25.00. Un de 6 chambres, rue Amherst près de Robin, et deux autres rue Delarocque près du parc Lafontaine, 4 chambres, \$12.00. Aussi écurie de 6 places à bon marché. S'adresser 388 Amherst. Tél. Est 529.

APARTEMENTS PLAZA

125 avenue Mont-Royal Ouest. Belle vue sur la montagne. Appartement de six belles grandes chambres, chauffé, eau chaude, poêle à gaz, réfrigérateur, suspensions pour l'électricité, chambre de bains en tuile, balcon, jardin sur le toit, nettoyeur à vide, chambres pour valises, buanderie avec séchoir à vapeur, eau et glace pour un médecin. S'adresser au concierge. Tél. S.-Louis, 5767.

A LOUER.

Beau grand logement, 10 chambres ensoleillées, sur le fleuve, près du centre, coin Notre-Dame et Montcalm. S'adresser, 639 Notre-Dame Est. Tél. Est 3332.

BUREAUX A LOUER.

71a rue St-Jacques, rez-de-chaussée et sous-sol, 5,000 pieds de planchers, aussi plusieurs bureaux et suite de bureaux aux étages supérieurs. S'adresser à Rodolphe Bédard, 55 rue St-François-Xavier.

CHAMBRES A LOUER

Marquette, 45a. Chambres doubles et simples, avec améliorations modernes. Pension si désirée. Ne déménage pas.

Propriétés à vendre

ALEXANDRE DUPUIS

Courtier en Immeubles et Assurances possède une belle liste de propriétés résidentielles et commerciales, terrains vacants, terres et propriétés de revenus, à vendre et à échanger. Affaires et informations sollicitées. Main 7513, No 17, Côte Place d'Armes, près Craig.

PROPRIETES DEMANDEES

Nous avons quelques mille piastres à placer sur propriétés, dans bons quartiers, de préférence: St-Jacques, Lafontaine, Ste-Marie et Papineau. Les courtiers ayant bonnes propositions, peuvent s'adresser au Comptoir Vie-Marie, 360, Ste-Catherine Est. Est 3409. Soir 2337-3435.

A VENDRE

A VENDRE OU A LOUER

Cottage (veranda sur 3 côtés) sur un terrain sis à l'ombre et sur les rives du Lac à BELLEVUE (Boisbriand), à 10 minutes de marche de la gare du chemin de fer et à 15 minutes de l'église. S'adresser à H. J. Kavanagh, C.R., Edifice de la Banque Provinciale, 7 Place d'Armes.

IMMEUBLE

TALBOT FRERES, courtiers d'immeubles, experts en propriété, échange de propriétés de toutes sortes, ville ou campagne. — Nous sommes des experts en propriétés de ville ou campagne, terres à culture, limites à bois, etc. Aussi échange de commerce pour propriétés, terrains et balance de vente. Plusieurs demandes actuellement. Pour informations, s'adresser à Talbot Frères, 602, De Saint-Vallier. Tél. Saint-Louis 6296.

LOT A VENDRE

Un terrain sur le Boulevard Pie IX, près Girard, côté nord, 50 x 120, à 80 centins du pied. Pour conditions, s'adresser au notaire J. A. A. Lavalée, Berthierville, Qué.

MAGASIN GENERAL

A vendre un magasin général situé au Village S.-Martin, comprenant stock et propriétés. Vendra à conditions faciles. S'adresser à Gilbert Viau, Village S.-Martin ou au Notaire J. W. Lavoie, 509 ave Papineau.

TERRAINS A VENDRE

Trois terrains, situés en face des Rapides de Lachine, dans Bronx Park, sur la 4ème Avenue, portant les Nos 1074-1075-1076. Vendra bon marché. S'adresser à 681 ave. Papineau.

VITRES A VENDRE

AUX JARDINIERS, 1000 livres de vitres posées, couchées chaudes à \$1.35 le cent. Joseph Papineau, 1479, Notre-Dame ouest.

DIVERS

COLLECTIONS

Médecins, confiez vos comptes à collecter à un bureau qui vous les collectera sans nul à votre clientèle; collection rapide, satisfaction garantie. Références nombreuses. Laforest et Braut, 72 Notre Dame Est. Main 5517.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 72 Est rue Notre-Dame. Tél. Bell. Main 2679.

Boîte Postale 356. — Adresse télégraphique, "Nahac, Montréal".
Tél. Main 1250-1251. Coder: Liebers, West. Un.

C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LAMOTHE, GADBOIS & NANTIEL, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J. C. Lamothe LL. D. C.R., Emilien Gadbois, LL.L., J. Marchal Nantiel, B.C.L.

PATTERSON & LAVERY
AVOCATS-PROCEUREURS
SUITE 111. 150 ST-JACQUES
Tél. Bell. Main 3560. Cable Wilpen.
W. Patterson, C.R., Salluste Lavery, B.C.L.
N. Lavery à son bureau du soir: 1 St-Louis, Longueuil.

CAMILLE TESSIER

AVOCAT
(Autrefois de Lamothe & Tessier)

97 St-Jacques, Ch. 34. MONTREAL.
MAIN 8728. ROCKLAND 931.

Résidence: Est 5973.

ANATOLE VANIER, B.A. LL.B.
AVOCAT

Tél. Main 213. — Chambre 53.
150 St-Jacques.

Résidence: 180 Jeanne-Mance.
Tél. Est 5973.

GUY VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT

97, rue Saint-Jacques. — Chambre 76.
Tél. Main 2492.

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. R. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

TEL. ST-LOUIS 504.

A.-H. Barrette

NOTAIRE

70 rue Rachel Est, Montréal

AMEDEE BLANCHARD

NOTAIRE ET COMMISSAIRE, C.S.

EDIFICE CANADA LIFE,

189 St-Jacques, Ch. 46. Phone M. 4067
MONTREAL

Résidence: 15 B. Boyer.

Diplômé en hygiène Pub.

Dr. J.-N. CHAUSSE

SPECIALITE: Voies urinaires, maladies de la vessie. Heures: 12 à 2 p.m., 4 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275. 708 Parc Lafontaine, coin Marquette.

Docteur A. DESJARDINS

Ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris
Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 500 Saint-Denis (coin du carré Saint-Louis).

Dr E.-F. EMERY

Ancien élève Université de Paris

Médecine générale, Maladies des voies respiratoires.

2487 AVENUE DU PARC

TEL. ST-LOUIS 4014

SIROP ET SUCRE D'ERABLE

Le soussigné, connu depuis 20 ans pour avoir vendu à Montréal les sucres et sirops d'érable les plus purs du Canada, produits qui sont fabriqués avec la plus grande propreté, et toujours garantis, demande aux consommateurs de ces produits extra beaux d'en faire un essai pour se convaincre de leur pureté. Ecrivez à J. A. Chicoine, Saint-Charles, Rivière Richelieu, P.Q.

Collège-Bourget

A RIGAUD

Les anciens élèves du Collège Bourget seront heureux d'apprendre que leur Alma Mater célébrera la fête du Révérend Père Supérieur le jeudi 11 du courant.

Il y aura, la veille, séance dramatique et musicale. Tous les anciens sont cordialement invités.

PATENTES

OBTENUES PROMPTEMENT

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARIO & MARION

301 rue Université, Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal

En vertu d'un décret du Circuit du District de Montréal, No 427. — J. Clotilde Lamothe et Camille Tessier, tous deux avocats, des titres de la presse, ont, par un acte et du district de Montréal, maintenant ensemble leur profession, sous le raison social de "Lamothe et Tessier", demandeurs, vs. Lamothe et Tessier, défendeurs, et ont incorporé ci-devant ayant sa principale place d'affaires en la cité et le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeurs.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois, Montréal, 6 mars 1915. (Par ordre) S. E. Meunier, Juge-procureur de la dite Cause. — Lamothe et Tessier, procureurs des demandeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 128. — Harry Leonard Godwin, courtier, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs. Allan Murray, manufacturier, autrefois de la cité et du district de Montréal, maintenant de lieux inconnus, défendeur, et Louis Arthur Michaud, manufacturier, du village de Ste-Anne des Monts, comté de Terrebonne, district de Terrebonne, ayant sa place d'affaires dans la cité et le district de Montréal, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. — Montréal, 6 mars 1915. Député, dep. procureur. — Léopold Barry, avocat du demandeur.

HOTELS

Hôtel Riendeau Limitée

WILF. GERVAIS, Prés. Trés.
P. A. BARRON, Vice-Prés. Sec.
Le Rendevous des Canadiens-Français.
55-60 Place Jacques-Cartier, Montréal.

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevrier, gérant-général.

AIDE AUX BLESSES D'ONTARIO

UNE LOUABLE INITIATIVE

UN CANADIEN DE MONTREAL FAIT IMPRIMER UNE BROCHURE ANGLAISE QU'IL DISTRIBUE PARMI LES COMMERÇANTS ANGLAIS D'ONTARIO.

M. Charles Langlois, de la maison Gunn, Langlois & Cie, de Montréal, animé d'un souffle du plus pur patriotisme, vient de faire imprimer à ses frais une élégante br chure de vingt-cinq pages qu'il fait distribuer par centaines chez des commerçants de langue anglaise d'Ontario.

Cette brochure a pour titre: "The Truth, nothing but the Truth" souligné de ce sous-titre: "Will you help us?"

Elle contient les déclarations de l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario sur ce que veulent et ne veulent pas les Canadiens-français de l'Ontario, la lettre de Thomas O'Hagan: "What the French Canadians are fighting for", l'article de Robert F. Phalen: "Bilingualism accepted in the whole Empire — Ontario excepted", "An Empire Loyalist's Voice", "A Protestant Conservative's Testimony" par M. Campbell, et "An Authoritative Opinion" par M. MacKenzie.

PRÉCIS DES DÉPÊCHES DE LA NUIT ANGLETERRE

Des milliers de personnes réunies sur la rive d'Iffracombe, Ang., ont vu torpiller un charbonnier anglais, le "Bengrove", qui coula 40 minutes après l'attaque du sous-marin.

L'équipage fut recueilli par le steamer "Paington", de Liverpool. L'Amirauté ne veut pas accorder les honneurs de la guerre aux équipages des sous-marins allemands récemment faits prisonniers. Au contraire, il se pourrait que ces prisonniers subissent un procès pour meurtre selon une suggestion faite par Lord Bessford.

La flotte auxiliaire anglaise, employée au ravitaillement et au transport des troupes en France, a une capacité de 3,500,000 tonnes.

Le "War Office" fait colporter tous les souvenirs trouvés sur les cadavres des soldats tués sur le front afin d'envoyer ces reliques aux familles des disparus.

Lord Kitchener a transporté ses bureaux dans le palais Saint-Jacques, plus connu sous le nom de York House.

Une dépêche du Caire annonce que les Turcs se sont servis de balles "Dum-dum", dans la bataille du canal de Suez.

Les prisonniers anglais en Allemagne sont traités ignominieusement, si l'on en croit des déclarations semi-officielles publiées dans le "Morning Post".

Le fameux blocus de l'Allemagne n'a pas empêché 1,513 paquebots d'arriver en Angleterre et 1,342 de quitter ce royaume du 18 février au 8 mars.

Plus de 15,000 ouvriers employés aux chantiers maritimes de Clyde ont décidé de se mettre en grève, samedi, s'ils n'obtiennent pas une augmentation de salaire.

ALLEMAGNE

Dans le but de jeter la discorde entre les Alliés, l'Allemagne avait suggéré, dit-on, à la Turquie d'abandonner à perpétuité la garde des Dardanelles à l'Angleterre afin de conserver Constantinople pour montrer la solidarité qui existe entre les Alliés le croiseur russe "Askold" est venu sur le champ se joindre à ceux de la flotte anglo-française.

Le "Telegraph" confirme la nouvelle de la destruction d'un Zeppelin survenue jeudi dernier.

Le major-général Von Dittfurth, commandant d'une brigade de la landwehr et membre de la diète prussienne, est tué dans une bataille près de Goma en Pologne.

La rumeur court à Copenhague qu'il est fortement question de la paix en juin, dans les cercles officiels en Allemagne.

AUTRICHE

Une dépêche d'Amsterdam à l'Exchange Telegraph, annonce que le comte Stephen Tizza, premier ministre de Hongrie, sera bientôt nommé secrétaire des affaires étrangères de Hongrie et recevra en même temps le titre de chancelier impérial.

Huit mille prisonniers autrichiens de l'est de la Galicie et de la Bukovine arrivent à Kiev dans un état lamentable; la plupart n'ont presque rien mangé depuis une semaine.

FRANCE ET BELGIQUE

L'Amirauté anglaise confirme le rapport d'une incursion aérienne anglaise sur le port et les quartiers militaires d'Ostende.

En réponse aux insinuations allemandes le bureau des nouvelles belge dit que l'armée belge se compose comme au début des hostilités de six divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie.

Il neige beaucoup à Paris, du nord et dans l'est de la France. Le thermomètre marque zéro.

Le témoin oculaire anglais rapporte que les vieux édifices résistent admirablement à la lourde artillerie. A Messine, la charpente d'un édifice rest debout avec un grand crucifix de plâtre intact.

La France, la Grande-Bretagne et la Russie doivent avancer 8270,000,000 aux petites nations alliées, la Serbie, la Belgique, la Grèce et le Monténégro.

Un journaliste américain qui revient des tranchées françaises dit que l'armée française est une merveille d'organisation et qu'elle est invincible. Paris ne sera jamais investi dans cette guerre, dit-il. Les Français occupent 450 miles sur un front de 500 miles.

Un correspondant de guerre revenant de la visite des tranchées anglaises dit que les Allemands attendent la grande attaque de printemps. Les Allemands ont tout le confort désirable dans leurs tranchées, dit-il.

RUSSIE

Les Allemands, dit une déclaration du Bureau Officiel de la Presse de Petrograd, ont retrahi de Grodno, dans la Pologne russe septentrionale, sous une constante pression, conformément aux ordres reçus par nous le 28 février, à la suite des événements produits la veille.

Le bombardement des Dardanelles a rendu la population de Mescon en état de plus optimiste; elle voit enfin poindre le jour où les aspirations que le peuple russe caresse depuis des siècles, vont obtenir leur pleine et entière réalisation.

Depuis l'ouverture des hostilités entre la Turquie et la Russie, les Russes ont réussi à faire prisonniers 4 Pachas turcs, 337 officiers et 17,675 soldats.

TURQUIE

L'armée turque, dit une dépêche de Bucharest, manque de fusils et de munitions d'artillerie.

Six cents soldats turcs ont été tués par les troupes anglaises au cours de récents combats livrés près de Thawz, à l'embouchure du golfe Persique.

Les navires anglais "Majestic" et "Irresistible" arrivent à Constantinople pour renforcer la flotte anglo-française.

La peur d'une panique, dit une dépêche d'Odessa à Petrograd, continue à se faire sienne de la population à Constantinople.

GRECE NOUS VOULONS LA GUERRE

LA POPULATION D'ATHENES MANIFESTE CONTRE M. ZAIMIS ET CONSPUE LA TURQUIE. — LE CONFLIT ENTRE LE ROI ET M. VENIZELOS GRANDIT.

Londres, 9. — Les dépêches de Rome et de la ville balkanique disent que la situation devient de plus en plus sérieuse en Grèce. Le désaccord qui sépare le roi Constantin et l'ancien premier ministre Venizelos, deux idoles populaires, a surexcité les sentiments, et à l'heure actuelle on ne peut pas prédire avec certitude ce qui surviendra.

Le roi est apparemment déterminé à retenir la Grèce dans ses bornes de la neutralité, tandis que M. Venizelos et ses nombreux partisans se sont déclarés ouvertement favorables à l'intervention du pays en faveur des Alliés et ne négligent aucun effort pour atteindre leur but.

M. Zaimis descend d'une des plus vieilles familles helléniques; il est un des hommes les plus riches du pays, on peut le ranger à juste titre parmi les aristocrates. Cela n'est pas de nature à augmenter sa popularité auprès de la foule.

M. Zaimis, dit-on, a prié les membres de l'ancien cabinet Venizelos de garder leurs sièges, mais ces derniers ont refusé suivant les derniers rapports. On mandait d'Athènes, hier soir, qu'une manifestation en faveur de la guerre avait déjà eu lieu et qu'on l'avait fait cesser avec peine. La foule a salué d'acclamations l'apparition de Venizelos dans la rue, et une hostilité croissante contre les gens favorables à la paix se manifeste.

On rapporte que M. Zaimis a reçu un mauvais accueil. Quand il se présente à son bureau, à la Banque Nationale, pour terminer un travail, il fut sifflé. Le tumulte alla croissant, le long de son trajet au palais royal où il allait conférer avec le roi. Au dire de la dépêche, une foule entoura les édifices du parlement en criant: "A bas la Turquie!" et "Nous voulons la guerre!" lors de l'arrivée des députés hier.

Des correspondants pensent que le différend mettant aux prises le roi et Venizelos s'envenimera de plus en plus, et que le peuple prendra peut-être les choses en mains, forçant le roi à baisser pavillon devant la volonté populaire et à rappeler Venizelos. En pareil cas, le conflit serait de courte durée.

Les déclarations du ministre turc à Athènes qui a prédit que la rupture de la Grèce avec la Turquie entraînerait le massacre des Hellènes en Turquie, et celles du ministre allemand qui a annoncé que des la Grèce, font connaître les conséquences de l'intervention grecque.

M. VENIZELOS RESTE INEBRABLE DEVANT SON SOUVERAIN.

Paris, 9. — Une dépêche d'Athènes à l'agence Havas reproduit un article du journal grec "Patris" qui est publié dans la capitale hellénique, et que voici:

"Le roi Constantin a écrit à M. Venizelos pour insister sur la nécessité de convoquer la chambre des députés et de voter les mesures urgentes. M. Venizelos a répondu qu'il avait consenti, par suite des conditions anormales causées par sa démission, à ce que le nouveau cabinet apparaisse devant la nouvelle chambre sans se conformer à la constitution et qu'il s'engageait à ne pas insister sur la dissolution de la Chambre, si le nouveau cabinet obtenait un vote de confiance."

"M. Venizelos ajouta qu'il ne fera pas d'autres concessions. Il déclara que, comme chef de la majorité, il ne pouvait pas consentir à ce que son parti appuyât de son vote une politique qui a été déclarée par l'ancien ministre, désastreuse pour le pays."

M. ZAIMIS REFUSE DE FORMER UN CABINET

Londres, 9. — L'agence Reuter a reçu une dépêche d'Athènes disant que M. Zaimis a refusé de former un cabinet pour succéder à celui de M. Venizelos, qui a démissionné, samedi. Le roi Constantin demanda à M. Gounaris, député de Patras, d'assumer la tâche de constituer un ministère.

CE QUE LA GRECE GAGNERAIT A INTERVENIR.

Londres, 9. — Le correspondant du "Times" à Athènes écrit: "M. Venizelos était convaincu que son pays sans courir beaucoup de risques, au prix d'un effort peu considérable sur mer et sur terre pourrait acquiescer non seulement du prestige, mais encore le droit de demander des compensations territoriales qui créeraient complètement l'unité nationale. En sus la Grèce, s'assurant un appui pour le cas où l'Autriche et l'Allemagne, envahissant la Serbie, seraient tentées de pousser jusqu'à la mer Egée."

ETATS-UNIS

Une déclaration publiée hier par l'ambassade anglaise à Washington laisse entendre que les caravanes de coton qui ont été achetées aux Etats-Unis et dont on a assuré l'expédition avant le 2 mars dernier, pourront se rendre librement à destination ou seront achetées aux prix du contrat, si on en fait la saisie, par le Gouvernement anglais, pourvu que les navires ne quittent pas les ports américains après le 31 mars.

Une nouvelle fabrique d'armes est construite par des capitalistes new-yorkais à Bridgeport.

Au cours des cinq dernières semaines le Fonds de Secours Anglo-Américain fait parvenir 51,448 articles aux troupes anglaises.

Aimez-vous les nouvelles politiques et municipales? Lisez le NATIONALISTE.

CANADA LE 22ème PART POUR AMHERST

LE REGIMENT CANADIEN-FRANCAIS QUITTERA S.-JEAN DE MAIN. — LA MOBILISATION DU 41e SE FERA INCESSEMENT. — NOS SOLDATS SE DISTINGUENT AU FRONT.

Le 22ème régiment canadien-français a reçu hier des quartiers-général de la milice à Ottawa, l'ordre de quitter la caserne de Saint-Jean pour se rendre immédiatement à Amherst, Nouvelle-Ecosse, y terminer son entraînement jusqu'au moment de partir pour le front. Le régiment composé de 1,133 hommes sous les ordres du colonel Gaudet se mettra en route demain. Il ne passera pas par Montréal. Trois spéciaux de l'Intercolonial viendront le prendre à Saint-Jean, le conduiront à Saint-Lambert, où les trains seront acheminés sur la voie de l'Intercolonial.

On a donné instruction de mobiliser sur le champ le 41ème régiment, le deuxième régiment canadien-français constitué pour aller à la ligne de feu. Le major Archambault, le commandant, se rendra immédiatement à Québec pour entrer en fonction.

LES CANADIENS PRENNENT UNE TRANCHEE.

Londres, 9. — Le correspondant du "Daily Telegraph" dit tenir de bonne source qu'une compagnie canadienne, dimanche soir, après avoir bravement lutté contre des forces énormes, a capturé une tranchée dans le voisinage de Lompaertzyde. L'ennemi a perdu un certain nombre d'hommes, mais les Canadiens n'ont pas subi de perte d'aucune sorte.

L'ARRIVEE A SHORNCLIFFE. — AUCUN ACCIDENT.

Londres, 9. — Le 23ème régiment (Westmount), sous les ordres du colonel Fisher, est descendu de train à Shorncliffe, dimanche, et les hommes semblaient se porter le mieux du monde après avoir accompli le trajet de Liverpool à leur campement. Avec ce régiment, se trouvaient deux compagnies du 10ème régiment de la Colombie Anglaise. Ce sont là les derniers troupiers des 4,000 Canadiens qui ont accompli la traversée à bord du "Missanabie", du "Megantic" et du "Southland".

Les commandants au campement de Shorncliffe parlent des arrivants comme de renforts pour le premier contingent et non comme d'un deuxième contingent.

Il ressort du communiqué officiel qu'aucun décès ou accident ne s'est produit à bord durant le cours de la traversée. Une tempête de neige qui fit rage lors de l'arrivée du régiment de Westmount, lui donna l'illusion d'être dans son pays.

CANADIENS BLESSES

Londres, 9. — Un soldat blessé à la jambe au cours d'une charge, raconte comment les Teutons tirent sur une ambulance qui transportait à l'hôpital deux Canadiens blessés. L'ambulance se trouvait à un demi-mille d'un village, et il n'y avait pas de troupes ou de matériel de guerre dans le voisinage. Le même fait se répéta lors du transport d'un caporal et d'un régiment canadien blessé à la tête.

ANGLETERRE

LE BLUFF DU BLOCUS!

SUR 8734 NAVIRES PARTIS OU ARRIVES EN ANGLETERRE, 21 SEULEMENT ONT ETE COULES ET 25 MARINS ONT PERDU LA VIE.

(Spécial au "Devoir")

Londres, 9. — Du 21 janvier au 3 mars, d'après un bulletin de l'Amirauté, les sous-marins allemands n'ont pu couler que 21 navires sur un total de 8734 paquebots, ayant chacun une capacité de plus de 300 tonnes, arrivés ou partis des ports de la Grande-Bretagne. Ce chiffre comprend les navires de différentes nationalités excepté ceux utilisés par l'Amirauté pour fins militaires ou navales.

Vingt-cinq matelots perdirent la vie à bord des navires torpillés.

Le total des arrivages pendant cette période est de 4,619. Les départs se chiffrent à 4,115. Voici un tableau détaillé fourni par l'Amirauté:

Du 21 au 27 janvier, 823 arrivages; 680 départs; 1 navire coulé.

Du 28 janvier au 3 février: 677 arrivages; 743 départs; 6 coulés avec 20 pertes de vies.

Du 4 au 10 février: 754 arrivages; 664 départs.

Du 11 au 17 février: 752 arrivages; 673 départs; un coulé avec 2 pertes de vies.

Du 18 au 24 février: 708 arrivages; 673 départs; 7 coulés avec 7 pertes de vies.

Du 25 février au 3 mars: 905 arrivages; 669 départs.

Les sous-marins tentèrent en plus de couler 25 paquebots du 1er février au 5 mars.

Eau Purgative RIGA

GUERIT RUUME, MAU-VAISE DIGESTION, CONSTIPATION. Est employée dans les hôpitaux et établissements scolaires. Peut être donnée aux enfants sans danger. EN VENTE PARTOUT

RUSSIE BATAILLE DE TROIS JOURS

L'ENNEMI ATTAQUE AU CENTRE POUR EMPÊCHER LES RUSSSES DE SE PORTER AU NORD ET AU SUD OU ILS AFFIRMENT LEUR SUPERIORITE.

Petrograd, 9. — Les Russes affirment leur supériorité au nord et au sud. Ils ont chassé d'ail droite de l'armée du général Eschhorn dans les marais au-delà de la forêt d'Augustowo, sans permettre à l'arrière-garde de se reposer.

A la forteresse d'Ossowetz, l'artillerie russe a fait taira, samedi, deux batteries allemandes et elle continue à bombarder le chemin de Lysk pour empêcher l'arrivée de renforts allemands.

Les Teutons se rendent en grand nombre, surtout les jeunes conscrits qui montrent la plus grande faiblesse et qui sont épuisés par quatre jours de marches forcées sans nourriture. Quatre corps d'armée allemands ont souffert de la défaite autour de Przemysl. Deux étaient de formation récente, l'un tiré des réserves des Gardes et l'autre de la Landwehr de Silésie.

Pour détourner l'attention de son désastre dans le nord, von Hindenburg dirige une vive attaque d'infanterie sur un front de six-milles au-delà de la rive gauche de la Pilica. La bataille dans cette région de la Pologne Centrale dure maintenant depuis trois jours. On veut évidemment empêcher les Russes de porter leurs efforts ailleurs.

A Kieff, arrivent de la Galicie Orientale, des processions de prisonniers dont quatre mille ont été pris sans un coup de feu. Ces soldats n'avaient pas mangé depuis trois jours.

Douze mille prisonniers pris en Galicie Orientale ont déjà été dirigés sur la Sibirie.

L'état-major allemand tente d'endiguer le débâcle autrichien et a envoyé sur ce front de la Hongrie septentrionale une nouvelle armée d'environ 180,000 hommes. Les Autrichiens, ils circulent sur les versants de la Galicie entre la San et la Dniester. Leur aile droite a été coupée samedi, en tentant de traverser la Dniester à l'est.

BULLETINS OFFICIELS DE LA NUIT

PARIS

Paris, via Londres, 8. — La communication officielle suivante a été publiée hier soir, par le ministère de la Guerre français:

En Champagne, de violentes tempêtes de neige ont entravé nos opérations. Ce matin, l'ennemi a tenté de reprendre un bois, capturé par nous, dimanche, à l'ouest de Perthes. Mais, il a été repoussé et nous avons repris le bois. Les Russes ont permis de conquérir du terrain au nord et à l'est et de faire quelques prisonniers. Nous avons poursuivi et accentué notre avance au cours de l'après-midi.

Dans la région de Perthes, nous avons gagné plus de 500 mètres (soit plus de 1,600 pieds) de tranchées.

Entre le Mesnil et Beauséjour, nous avons perdu quelques tranchées, enlevées par nous hier, mais, nous avons réussi à gagner 100 mètres (environ 300 pieds) au nord de Mesnil.

Dans la région de S.-Mihel et dans le Bois de Brulé (forêt d'Apremont) nous avons capturé une tranchée allemande et une quantité considérable de matériel.

Au nord-ouest de Pont-à-Mousson, les Allemands ont tenté de livrer un attaque qui, néanmoins, a échoué. Nous continuons de progresser au nord de Badonviller.

En Alsace, à Reich Ackerkopf, nous avons repoussé une contre-attaque.

PETROGRAD

Petrograd, 9. — Le communiqué officiel suivant émis par l'état-major russe a été publié hier soir:

Nous avons repoussé l'ennemi dans la région de Surwalki. Notre mouvement offensif se continue sur la ligne Mariampol-Simno-Augustowo.

Il n'y a pas eu de changement sur la rive droite de la rivière Narawa.

Dans la région de la Pilicze, sur la rive gauche de la Vistule, l'offensive allemande a été arrêtée et nos troupes ont commencé une contre-attaque.

Dans les Carpathes, les Autrichiens ont cessé leurs attaques dans la région de Svidnik mais ils continuent vainement leurs assauts sur nos positions dans la direction de Bolinrod.

Les nouvelles attaques ennemies dans la région de Komzka-Toulka n'ont pas obtenu de meilleurs succès. Dans la région de Klausgermaus tout un bataillon de l'ennemi s'est rendu.

VIENNE

Vienna, 9. — L'état-major autrichien a émis hier soir le communiqué officiel suivant:

En Pologne russe, nous avons remporté plusieurs succès dans des batailles qui se poursuivent encore. Nos ennemis, délogés de plusieurs tranchées ont éprouvé de lourdes pertes.

En Galicie occidentale, nos troupes ont remporté de semblables succès.

Dans le défilé Lypkow, dans les Carpathes, les Russes dont les rangs ont été considérablement augmentés ont livré trois attaques infructueuses contre nos positions. Dans une autre partie de la ligne de feu, nos troupes, après avoir repoussé les Russes les surprenant dans une contre-attaque, leur enlevant une élévation fortifiée, 10 officiers et plusieurs centaines de prisonniers.

Dans le sud de la Galicie orientale, une forte patrouille de cavalerie qui s'avancait contre l'aile de nos positions, éprouva un sérieux revers.

TURQUIE LES RUSSSES SONT ARRIVES

LA FLOTTE DU TSAR BOMBARDE 3 PORTS DE LA MER NOIRE, COULE 8 NAVIRES ET FAIT TAIRE 4 BATTERIES. — LES ALLIES AVANCENT.

Petrograd, 9. — L'état-major russe a communiqué le bulletin officiel suivant au bureau de la presse:

Dimanche, notre flotte a bombardé Zunguldiak, Kozelon et Kilimli, (trois ports de la mer Noire). Le bombardement a été accompagné d'une terrible explosion et d'un incendie. Quatre batteries ont été réduites au silence et huit navires ont été détruits. Nous n'avons eu que trois hommes blessés.

LE TRAVAIL DES FRANÇAIS

Paris, 9. — Le ministère de la Marine a publié, hier soir, le bulletin suivant:

Quatre cuirassés français, le "Suffren", le "Gaulois", le "Charlemagne" et le "Bouvot", ainsi que deux cuirassés anglais, l'Agamemnon et le Lord Nelson, ont pénétré dans les Dardanelles, le 7 mars.

Tandis que les vaisseaux anglais bombardaient à longue distance les forts du détroit séparant Chark de Kiled Bahr, les vaisseaux français les mettaient à couvert en bombardant les batteries de Mont Dardanus et de Souain Dere.

Le fort Rumili Medjidieh Tabia, sur la rive européenne, et le fort Hamideh-2-Tabia, du côté asiatique, ont riposté au feu des vaisseaux anglais, mais ils finirent par être aussi détruits.

LA FLOTTE ALLIEE SANS CESSE RENFORCEE

Londres, 9. — Le correspondant naval du "Times", commentant les opérations faites dans les Dardanelles, fait remarquer que les communications révèlent tous les jours la présence de nouveaux navires, et qu'on n'a pas encore mentionné les noms de tous les vaisseaux réunis. A son dire, il est assez évident que cette concentration effectuée dans la Méditerranée n'a pas affaibli les escadres de la mer du Nord, car elles viennent des quatre coins du monde.

LES OPERATIONS PROGRESSENT DEVANT SMYRNE

Londres, 9. — Il appert d'après le rapport du vice-amiral Pierce, commandant en chef de la flotte des Indes orientales, qu'après avoir bombardé le fort Yui Kale, le 5 mars, devant Smyrne, et l'avoir sérieusement endommagé, l'amiral s'est appliqué, les jours suivants, à draguer la zone des mines jusqu'à ce qu'il eût été soumis au feu de plusieurs batteries subsidiaires postées aux environs.

Ces positions furent bombardées par les vaisseaux à une distance de 6,000 à 7,000 verges. Les batteries ripostèrent mais au bout d'un heure elles furent réduites au silence. Dans le cours de l'après-midi, le feu se continua jusqu'à ce que toutes les pièces ennemies eurent été réduites au silence.

L'amiral Pierce rapporte que le croiseur "Euryalus" et un autre des vaisseaux de guerre furent atteints par des projectiles.

Les opérations se continuent.

BULLETIN SUR LES OPERATIONS DES DARDANELLES

Londres, 9. — L'Amirauté a publié hier soir le rapport suivant sur les opérations dans les Dardanelles:

"Le beau temps favorise les opérations. Le vice-amiral Carden affirme que le 6 mars, le Queen Elizabeth, aidé par les cuirassés Agamemnon et Ocean, a attaqué les forts Hamideh-1, Tabia et Hamideh 3, et dirigé contre eux un violent bombardement en ligne courbe à travers la péninsule de Gallipoli, à une distance de 21,000 verges.

"Des batteries de campagne ont répondu à la canonnade du Queen Elizabeth qui a été atteint par trois obus sans souffrir de dommages.

"Pendant ce temps, le Vengeance, l'Albion, le Majestic, le Prince George et le cuirassé français Suffren ont bombardé à l'intérieur des détroits les batteries de Souain Dere et de Mont Dardanus. Quelques canons dissimulés sur les côtes ont répondu.

"Le fort Rumili Medjidieh, Tobia, qui avait été attaqué la journée précédente ouvrit le feu et fut bombardé et atteint par des obus de 12 pouces.

"La plupart des navires de guerre à l'intérieur des détroits ont été frappés par les obus mais sans éprouver aucun dommage ni perte de vie.

"Le 7 mars, le temps était encore beau et calme. Quatre cuirassés français, le Gaulois, le Bouvet, le Charlemagne et le Suffren, ont pénétré à l'intérieur des détroits pour couvrir le bombardement direct des forts situés dans la partie la plus étroite des Dardanelles par l'Agamemnon et le Lord Nelson. Les batteries de Mont Dardanus ont été réduites au silence. L'Agamemnon et le Lord Nelson se sont ensuite avancés et ont attaqué les forts de la partie la plus étroite des détroits à une distance de 14,000 à 12,000 verges en ligne directe.

"Les forts Rumili, Medjidieh, Tabia, ont été démantelés après un violent bombardement. Des explosions se sont produites à l'intérieur de ces forts.

"Le Gaulois, l'Agamemnon et le Lord Nelson ont été atteints chacun trois fois par des boulets sans souffrir de sérieux dommages. Trois hommes ont été légèrement blessés à bord du Nelson.

"Pendant ces opérations, le croiseur anglais Dublin surveillait l'isthme de Beldir. Il a été atteint par trois obus.

"L'importance qu'il y a de bien localiser ces batteries dissimulées a obligé les aviateurs à voler très bas.

"Le 4 dernier, un hydroplane piloté par le lieutenant Garnet et le commandant Williamson devint incontrôlable et tomba à la mer. Les deux officiers furent blessés. Pendant une reconnaissance aérienne, le lieutenant Douglas fut blessé, mais revint aux navires.

"L'hydroplane 172, piloté par le lieutenant Brouet et le lieutenant

Offres du magasin Goodwins pour mercredi

Étoffes à robes rares --- en quantité

En quantité pour le moment. Notre choix est considérable parce que nous sommes allés en Europe avant la foule ordinaire des acheteurs américains et que nous avons acheté tout ce que nous avons pu trouver. Ce sont les dernières pièces sorties des fabriques. Dans certains cas, ce sont les seules pièces qui sortaient d'ici plusieurs mois, d'ici quelques années peut-être.

Appeler cela comme vous voudrez — de la chance, de la bonne fortune, du bon jugement, ou ce que vous voudrez, nous avons les marchandises. Goodwins offre actuellement une quantité considérable de nouveautés quand les autres magasins ont de la misère à les avoir. Venez de ce temps-ci chez Goodwins pour avoir des robes et des étoffes à robes. Voici quelques lignes parmi les nombreuses que nous avons à offrir:

- | | | | |
|--|------|---|------|
| Moire de soie et coton, 40 pouces, cadet, bleu armée, American Beauty, pourpre, sable, marine, ... | 1.50 | 43-44 pouces, gris, brun, vert, terre cuite et marine, ... | 2.00 |
| Moire soie et laine de 42 et 43 pouces, rose, jaune, tabac, bleu de Belgique, gris, vaseau de guerre, vert de Russie, American Beauty, marine, ... | 2.75 | Popeline Alexander soie et laine, 44 pouces, pigeon, bleu de Belgique, gris, vaseau de guerre, vert de Russie, American Beauty, marine, ... | 2.75 |
| Moire soie et laine, 43 pouces, bleu de Belgique, gris, vaseau de guerre, vert de Russie, American Beauty, marine, ... | 1.50 | Fleur de la Reine, soie et laine, 44 pouces, sable, rose, gris, vert, cileux, tan, pourpre, American Beauty, ... | 3.00 |
| Online soie et laine de couleur de | | — Au premier étage, à gauche en avant. | |

Offres remarquables de sous-vêtements

La gerant du rayon des sous-vêtements se trouvait au milieu de — Il devait bien y avoir plusieurs milliers de nouveaux sous-vêtements. "J'ai actuellement un assortiment entièrement nouveau", fut son premier bonjour. C'est le temps pour les gens de Montréal de remplacer leurs sous-vêtements d'hiver par de plus légers et à meilleur marché. Et vous pouvez de ma part dire aux personnes qui viendront au rayon demain qu'elles trouvent ici toutes les grandes pour fillettes, jeunes filles ou femmes, en coton, en coton mélangé ou en fil de Lillie; camisoles, pantalons ou combinaisons, à meilleur marché que tout ce qui a été offert jusqu'ici en dehors d'une vente d'écoulement.

Camisoles en coton à aussi bon marché que .10 chacune. En coton mélangé à partir de .20. En fil de Lillie à .35.

Grandes sortant de l'ordinaire; camisoles pour dames 42 de buste à aussi bon marché que .50. Cette vente vous offre de l'économie de la variété et le confort du printemps.

— Au rez-de-chaussée, au centre à droite.

Toiles, Coton, Douillettes, Etc.

- | | |
|---|---|
| DOUILLETES | FLANELLETTE HORROCKSES |
| Grandes, de magnifiques couleurs vives, valant de cinquante cents à un dollar de plus que | Bleues, roses, brunes et plusieurs rayures; 36 pouces de largeur. |
| 1.69 | .19 |
| TAIES D'OREILLERS | NAPPES |
| Prix ordinaire: 12 1/2 cents. D'une bonne grandeur moyenne, en bon coton. Mercredi, chacune, ... | En damas parfaitement blanchi; bonne grandeur moyenne. Prix ordinaire: de .89 à 1.25. Mercredi, ... |
| .10 | .75 |
| COUPONS DE FABRIQUE | COUVERTURES |
| Grosse toile, toile à lit, toile à carreaux pour verrière, longueurs de nappe: de 1 1/2 à 5 verges de long. Mercredi, ... | En flanellette blanche ou gris argent; pour lit double. Prix ordinaire: de 1.75 à 2.25. Mercredi, ... |
| .49 | 1.59 |
| | — Au rez-de-chaussée, à gauche en arrière. |

Goodwins MONTREAL LIMITED

Brown fut atteint par 20 balles, et l'hydroplane 7, piloté par le lieutenant Harshaw fut atteint huit fois en essayant de localiser des batteries.

"L'Ark Royal, vaisseau spécialement construit pour le transport des hydroplanes est muni de tous les appareils nécessaires à l'entretien et au réparation des hydroplanes."

LE TRUC D'UN AMOUREUX

Un jeune homme dont les visites trop fréquentes chez une jeune fille d'une de nos familles les plus distinguées, avait valu un quasi congé de la part de son futur beau-père, a trouvé un truc pour désarmer le paterne de l'aimée.

Samedi soir, il se présentait de nouveau chez lui et comme on allait lancer les chiens à ses trousses, notre Roméo, bien vite, brandit un journal et s'écria: — "Le Nationaliste paraît le samedi soir, maintenant, et j'ai cru devoir vous l'apporter."

Le père Capulet, un homme intelligent qui ne manque jamais de lire le Nationaliste, fut ravi de cette délicate attention et il reçut le jeune homme, l'invitant même à revenir plus souvent, surtout le samedi soir après l'apparition du Nationaliste... pour qu'il le lui apporte encore.

Inutile de dire que notre aspirant à juré de n'y pas manquer.

UNE COLONIE AUTRICHIENNE

Un des résultats de la guerre pour le Canada sera l'établissement d'une colonie autrichienne à Spirit Lake, où se trouve actuellement le camp de concentration des ennemis de la Grande-Bretagne.

Plusieurs des prisonniers de guerre ont manifesté le désir de prendre des terres dans cette région et le gouvernement fédéral étudie le projet d'y établir une ferme expérimentale.

NECTAROL GUERIT EN Quelques Heures

Toutes les affections des voies RESPIRATOIRES et la CONSUMPTION à sa 1ère période

Magnifiques primes pour les bouteilles vides.

HERVEY CHEMICAL CO. Saint-Basile, Canada

MAILLON FRERES Dispensaires Montréal

Plus de 200 prisonniers iront demain rejoindre leurs compatriotes à Spirit Lake.

LES TROUPES DE VILLA ECRASEES

Douglas, Arizona, 9. — Le général Elias Calles vient de recevoir le message suivant du général Alvario Obregon:

"Le colonel Eugenio Martinez, du premier bataillon de Sonora composé de 1000 hommes, m'apprend la défaite décisive d'une armée de 2,000 soldats des troupes de Villa à 10 miles de Mexico. Elles ont été battues après un engagement de neuf heures et furent maintenant dans la direction de San Juan Del Rio, état de Queretaro."

LA VIE SPORTIVE

QUINN SE DIT ASSURE DE VAINCRE QUEVILLON

IL SE DECLARE PRET A AUGMENTER LE PARI. — LA RENCONTRE DE CE SOIR AU CLUB ATHLETIQUE CANADIEN METTRA LES DEUX MEILLEURS AMATEURS AUX PRISES. — L'ENTREE EST LIBRE.

C'est ce soir qu'a lieu la rencontre très importante entre Quinn et Quevillon aux salles du Club Athlétique Canadien. Rencontre importante parce que ces deux hommes jouent pour un pari de 850 en plus des gageures qui seront faites par les supporters des deux adversaires. M. Quinn est passé au Canadien hier et a annoncé à M. Lamoureux, le promoteur de cette joute, que ses amis avaient plus de cent dollars à risquer sur ses chances et que lui-même était prêt à augmenter le pari.

LE HOCKEY AU COLLEGE S.-MARIE

QUATRE VAILLANTES EQUIPES, FORMANT UNE LIGUE INTER-MEDIAIRE, SE SONT DISPUTE ENTRE ELLES LE CHAMPIONNAT DU COLLEGE.

LE "CANADIEN" EST CHAMPION.

"Mens sana in corpore sano", nous dit-on souvent. Ce qui revient à dire: pour que notre intelligence "se porte bien", développons nos forces physiques; pour cela, ayons des jeux, et puisqu'il faut jouer, jouons bien. C'est la philosophie d'un jeune écolier ne saurait être plus juste. Les jeux sont nécessaires dans un pensionnat, et ceux-là surtout, qui, sans être violents à l'excès, exigent le plus d'activité possible, et qui, tout en forçant l'initiative d'un chacun à se développer, savent se rendre attrayants.

De quelle vie et quelle émulation dans une organisation telle qu'une ligue de trois ou quatre équipes formées de joueurs d'égal force ou à peu près, luttant amicalement mais fierement entre eux, avec, pour stimuler l'ambition, l'espoir d'un joli trophée pour les champions!

C'est ce que nous avons vu cette année au collège Sainte-Marie. Au mois de décembre, une trentaine d'élèves — les "moyens" — formaient une ligue composée de quatre équipes, qui prenaient pour noms respectifs: "Canadien", "Québec", "Ottawa" et "Toronto".

Après la première joute de la saison, qui avait lieu le 15 décembre, jusqu'à la dernière, le 4 mars, l'ardeur et l'entrain firent que s'accroissaient, grâce à l'habileté et ferme direction des quatre capitaines.

Voici la composition des équipes: CANADIEN: P. Brousseau Buts E. Zackervski W. Brunet Défenses C. Ducharme T. Dechêne Défenses R. Lantou W. Gagnon (cap.) Centres P. Labrecque A. Lamarre A. droites E. Pilon A. Brouillard A. gauches A. Courchesne (cap.)

Remplaçants: B. Patenaude B. Bourgeau L. J. Gendreau N. Lafleur

OTTAWA: G. Palardy (cap.) Buts J. Trépanier H. Gagnon Défenses G. E. Poitrier (cap.)

L. J. Plamondon Déf. L. Bissonnette W. Lapointe Centres P. Lesage P. Desgranges A. droites A. Décarie R. Cyr A. gauches F. Darche

Remplaçants: R. Fortier H. Renaud M. Forget B. Décarie

LE "CANADIEN". Dès le début de la saison, le Canadien prit l'avantage en gagnant ses trois premières parties. Il ne fut défait en tout que trois fois sur douze. Deux de ses joueurs se sont spécialement distingués: le capitaine W. Gagnon, et Lamarre, et c'est à eux, sans contredit, que leur équipe est redevable d'avoir remporté le championnat.

LE "QUEBEC". Dire qu'il battit deux fois le Canadien, c'est montrer quelle force le Québec fut capable de déployer, quand tous ses joueurs y mirent de l'entrain. Malheureusement, il n'y eut pas chez ces derniers la persévérance et la constance qui font les champions. P. Labrecque a fait tant et de si bonne besogne pour son équipe, qu'on n'est pas surpris de le voir premier compteur de la ligue. Sur les trente-deux points en-

registrés par le Québec, il en a pour lui le nombre respectable de 23.

L'OTTAWA. Comme le Québec, l'Ottawa fit plus d'une fois trembler les champions. Sur 6 parties jouées du 29 décembre au 18 février, il n'en perdit qu'une. Mais à partir de ce moment, trop confiant peut-être en sa force, comptant trop sur la valeur de son capitaine — qui est de l'avis de tous, le meilleur gardien de but de la ligue — il s'arrêta dans sa marche triomphale, qui avait paru pour quelque temps, devoir le conduire au championnat.

LE TORONTO. D'entre les quatre, le Toronto est peut-être celui qui a su le mieux faire valoir les forces dont il disposait. Il est certain que les 3 équipes adverses étaient plus fortes. Le capitaine Poirier doit donc être félicité d'avoir point perdu courage, et les quatre victoires qu'il réussit à remporter sur des adversaires plus forts, méritent un éloge tout spécial.

Quoique le Canadien ait tenu continuellement la première place, il ne put être certain du championnat qu'après avoir remporté la victoire sur l'Ottawa, le 2 mars, c'est-à-dire à l'avant-dernière joute.

La position des clubs était, après la 1ère série:

Après la deuxième série:

Après la troisième série:

Après avoir félicité tous les joueurs de la ligue, il convient de remercier en leur nom celui qui a été l'arbitre régulier de leurs joutes: C. Cantin, ainsi que leur chronométriste M. Donckerwolcke. Tous n'ont qu'à se louer de l'impartialité du premier, et de la scrupuleuse précision du second à compter les minutes et les secondes.

Vers le milieu de la saison, un comité — composé de: R. Courchesne, F. P. Plamondon, P. Pontbriand, R. Racine, A. Landeau et L. J. Gendreau — offrit une fort jolie coupe à ceux qui arriveraient en tête de la ligue intermédiaire.

La coupe sera présentée bientôt aux heureux vainqueurs, les joueurs du "Canadien".

LE MONTAGNARD A CARTIERVILLE. Le Montagnard a donné, dimanche dernier, à son chalet, son dîner annuel au panier. Une quarantaine de membres y assistèrent, ainsi que deux clubs de jeunes filles, "La Montcalaise" et "La Vigilante".

Quelques membres du club "La Casquette", des échevins et plusieurs notables de Cartierville, qui avaient voulu honorer de leur présence cette jolie fête.

Nos remerciements à l'orchestre "Lyrique" pour sa bonne musique et des compliments pour la distinction de ses membres. Plusieurs discours ont été prononcés durant la journée, par différentes personnes présentes.

Toutes les personnes qui y assistaient sont parties enchantées de l'accueil qu'elles y ont reçu et ont promis qu'elles n'oublieraient pas d'assister à la pendaison de la crémaillère qui aura lieu au chalet mercredi le 10 mars.

Le Montagnard invite tous les clubs de raquettes à venir y assister avec dames et prendre part à cette jolie fête.

LES STARS CHAMPIONS DE MONTREAL. L'EQUIPE DE CECIL HART A TRIOMPHE DE LA M. A. A. A. HIER SOIR PAR 3 A 1, A L'ARENA. — UNE JOUTE INTERESSANTE. — ACCIDENT A SPRIGINGS.

En déclassant leurs adversaires dans les deuxième et troisième périodes, les Stars, champions de la Ligue de Hockey Montréal, ont enlevé la coupe Arthur Ross aux équipiers de la M. A. A. A. hier soir, les champions de la Ligue de la Cité, en leur infligeant la première défaite de leur saison, mais pas les Stars de sortir victorieux par 3 à 1.

La partie fut extrêmement intéressante. Les courses rapides d'un bout à l'autre de la glace, les combinaisons et le jeu individuel furent à l'ordre du jour. Les vainqueurs eurent un meilleur jeu d'ensemble et ce fut là le facteur de la victoire. Les équipiers de la M. A. A. A. eurent un jeu beaucoup trop individuel pour obtenir un bon résultat.

Les Stars menèrent la danse à volonté, après la première période, et plus particulièrement après que Sprigings, l'excellent joueur de défense du Montréal, eut été victime d'un accident.

Sprigings chercha à arrêter un joueur du Star dans sa course, mais malheureusement, il reçut accidentellement un coup de patin sur la cheville du pied et le joueur blessé se retira pour le reste de la joute. Ceci eut pour effet de diminuer les chances du Montréal.

Les équipes s'alignèrent comme suit: Stars (3): Broudford Buts: Sprigings, Lague, Points, Rutledge, Lague, Couverts, Read, Hughes, Centres: Meldrum, E. Bell, Avants: Sharp, Kelly, Avants: J. Bell.

Substituts: Stars: Smeaton, Roddick et Wall. M. A. A. A.: McGill, Sargent, Scott, Arnold et Barrett. Arbitre: Riley Hearn. Juge du jeu: Johnny Brennan.

SOMMAIRE. Première période: 1-Montréal, Meldrum 15-35. Deuxième période: 2-Star, Hughes 18-20. 3-Star, Sauv 0-05. Troisième période: 4-Star, Hughes 2-50.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

LE NATIONAL A CONSERVE LA PREMIERE PLACE

MAIS LE CANADIEN N'A QU'UNE SEULE PARTIE EN ARRIERE DES LEADERS. — LES HOMMES DE QUEVILLON ONT ETEBILI UN NOUVEAU RECORD. — LA A.A. EST ELIMINE DE LA COURSE AU CHAMPIONNAT.

La course au championnat de la classe "A" de la Montreal Bowling Association devient de plus en plus contestée, car trois clubs seulement ont maintenant des chances de décrocher les honneurs: le M. A. A. ayant été éliminé par sa défaite d'hier soir, aux mains des Stars, en perdant deux parties.

Les clubs National et Canadien triomphèrent de leurs adversaires, hier soir, en remportant les trois "strings", ce qui a permis aux hommes de Boulianne de conserver la première place avec l'avantage d'une partie sur le Canadien. Ce dernier cependant semble avoir de grandes chances de remporter le titre de champion, car il ne lui reste à jouer que contre les clubs Belmore et Railroad, deux des plus faibles clubs de la ligue.

Le National a établi un nouveau record de la saison en jouant 1050 dans la deuxième partie; le record antérieur établi par ce même club était de 1038. Les honneurs de la soirée furent remportés par Bill Turner, du Strachan, qui fit 621 en trois parties et par Jos. Cattarinich, du National, qui eut la plus haute partie simple avec 244.

Voici les résultats détaillés des parties jouées hier soir:

Caledonia. O'Hara 187 185 126-498. Roy 123 157 124-404. Collins 159 103 124-386. Kennedy 191 137-328. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

LES STARS CHAMPIONS DE MONTREAL

L'EQUIPE DE CECIL HART A TRIOMPHE DE LA M. A. A. A. HIER SOIR PAR 3 A 1, A L'ARENA. — UNE JOUTE INTERESSANTE. — ACCIDENT A SPRIGINGS.

En déclassant leurs adversaires dans les deuxième et troisième périodes, les Stars, champions de la Ligue de Hockey Montréal, ont enlevé la coupe Arthur Ross aux équipiers de la M. A. A. A. hier soir, les champions de la Ligue de la Cité, en leur infligeant la première défaite de leur saison, mais pas les Stars de sortir victorieux par 3 à 1.

La partie fut extrêmement intéressante. Les courses rapides d'un bout à l'autre de la glace, les combinaisons et le jeu individuel furent à l'ordre du jour. Les vainqueurs eurent un meilleur jeu d'ensemble et ce fut là le facteur de la victoire. Les équipiers de la M. A. A. A. eurent un jeu beaucoup trop individuel pour obtenir un bon résultat.

Les Stars menèrent la danse à volonté, après la première période, et plus particulièrement après que Sprigings, l'excellent joueur de défense du Montréal, eut été victime d'un accident.

Sprigings chercha à arrêter un joueur du Star dans sa course, mais malheureusement, il reçut accidentellement un coup de patin sur la cheville du pied et le joueur blessé se retira pour le reste de la joute. Ceci eut pour effet de diminuer les chances du Montréal.

Les équipes s'alignèrent comme suit: Stars (3): Broudford Buts: Sprigings, Lague, Points, Rutledge, Lague, Couverts, Read, Hughes, Centres: Meldrum, E. Bell, Avants: Sharp, Kelly, Avants: J. Bell.

Substituts: Stars: Smeaton, Roddick et Wall. M. A. A. A.: McGill, Sargent, Scott, Arnold et Barrett. Arbitre: Riley Hearn. Juge du jeu: Johnny Brennan.

SOMMAIRE. Première période: 1-Montréal, Meldrum 15-35. Deuxième période: 2-Star, Hughes 18-20. 3-Star, Sauv 0-05. Troisième période: 4-Star, Hughes 2-50.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

National. Foucher 147 180 158-435. Cattarinich 177 244 186-607. Meunier 181 203 181-565. Labeille 189 232 161-572. Sutter 121 121 121-121. McFennan 182 172 163-517.

Totaux: 772 808 674-2254. Moyenne d'équipe — 450.8.

COMMERCE ET FINANCE

LA "NOVA SCOTIA STEEL" CONSIDERABLE DEPRESSION

L'ABSENCE DE COMMANDES A GRAVEMENT AFFECTE LA METALLURGIE.

Dans un article où il analyse les rapports financiers de huit des principales compagnies métallurgiques et de construction de matériel de chemin de fer, nombre d'entre elles ont été affectées par la dépression. On a vu, par exemple, que la cessation des achats des compagnies de chemin de fer a affecté les revenus des huit compagnies industrielles jusqu'à concurrence de 100 millions de piastres. A tout prendre, les recettes brutes de ces dernières compagnies se sont réduites à juste la moitié et les recettes nettes, déductions faites des charges, à un quart seulement de celles de 1913.

Les commandes de wagons ont fléchi de 150,000, en 1913, à 80,000 l'an dernier; les commandes de locomotives, de 3,470 à 990, dit l'organe bostonien. Cet écrit signale également que l'année 1915 a aussi mal commencé que l'année 1914 par rapport à 1913.

Les bénéfices des huit principales compagnies, après déduction des charges, se sont établis à 94 % de l'ensemble des 190 millions de piastres de capital-actions. L'excédent divisible, pour 1914, a baissé à moins de 2 1/2 %.

Il y a un an, la Compagnie avait reporté à nouveau \$527,886. Les administrateurs ont ajouté à ce montant \$150,000 prélevées de la réserve générale, portant cette somme à \$677,886. Si l'on déduit de ce chiffre le déficit de l'année, on se trouve à \$57,466.

Voici un tableau comparatif du compte profits et pertes des deux dernières années:

1914. 1913. Bénéfices: \$415,164 \$1,255,933. Moins: \$141,070 \$395,576. Int. des obl.: 180,000 109,559. Amortissement: 34,409 32,659. Dépréciation: 76,169 70,185. Entretien: 86,605 107,682. Hon. des adm.: 12,500 12,500. Assurances: 3,629 10,104.

Totaux: \$814,384 \$738,267. Bal. avant div.: \$599,220 \$517,686. Divid. priv.: \$41,200 \$82,400. Divid. ord.: 180,000 360,000.

Divid. total: \$221,200 \$442,400. Balance: \$620,420 \$75,286. Report ant.: \$677,886 452,600.

Report à nouv.: \$57,466 \$527,886.

Après addition de \$150,000 prélevés sur la réserve générale, voici maintenant un résumé du bilan des deux dernières années:

ACTIF. 1914. 1913. Immeubles: \$17,705,407 \$16,829,075. Stocks: 2,041,309 1,776,575. Effets à rec.: 723,380 488,161. Encaisse: 13,186 268,416.

PASSIF. Cap. Actions: \$7,030,000 \$7,030,000. Bons: 5,873,809 5,911,809. Amortis.: 126,683 88,278. Oblig.: 3,000,000 3,000,000. Passif exigible: 2,622,723 3,939,407. Réserve gén.: 600,000 750,000. Réserve spéc.: 1,139,548 1,085,693. Assurance: 32,782 29,152. Excédent: 57,466 527,886.

\$20,423,018 \$19,362,228.

DECLARATIONS DE DIVIDENDES. Dom. Textile — 1 1/2 %, trimestriel régulier, aux actions de priorité, distribuable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Sherwin-Williams Co. of Canada — 1 1/2 %, trimestriel régulier, aux actions privilégiées, encaissable le 31 mars par les propriétaires d'actions enregistrés le 15 mars.

MELVILLE GAGNE LA COUPE ALLAN. LES VICTORIES DE TORONTO SONT VAINCUES PAR 7 A 3 HIER SOIR ET PERDENT LA SERIE PAR QUATRE POINTS.

Melville, Sask., 9. — Dans la deuxième partie pour la coupe Allan, jouée hier soir entre les Victories de Toronto et le club local, l'équipe de cette ville a triomphé par 7 à 3. Cette victoire a assuré à Melville les honneurs de la série par une majorité de quatre points.

Voici le sommaire des parties: Première période: 1-Melville...Bowen...0-50. Deuxième période: 2-Toronto...G. Meeking...1-00. 3-Toronto...G. Meeking...9-30. Troisième période: 4-Melville...W. MacKenzie...6-50. 5-Melville...McCutcheon...0-30.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

INTERVENTION
AU MEXIQUE?

WASHINGTON INTERVIENDRA SI CARRANZA NE PREND PAS DES MESURES POUR PROTEGER LES ETRANGERS. — DES CROISERS SONT ENVOYES A VERA CRUZ.

Nouvelles-Orléans, 9. — Le vaisseau anglais "Wyvisbrook" a été saisi sur les ordres de Carranza, à Campeche, et son commandant, le capitaine Mair, a été jeté en prison, d'après des informations reçues par la poste, hier soir, de Progreso.

Washington, 9. — Le gouvernement américain a informé le général Carranza qu'il n'accepte pas l'amélioration dans la condition des étrangers et la sécurité des intérêts américains, les Etats-Unis prendraient les moyens d'arriver au but désiré.

Le texte de cette communication a été montré à plusieurs des ambassadeurs et des ministres qui ont exprimé leur satisfaction de son énergique langage. Quelques-uns l'ont interprété comme un revirement brusque des Etats-Unis à l'égard du Mexique.

Le consul américain Silliman présentera la note à Carranza aujourd'hui. Dans l'intervalle, le vaisseau américain qui avait l'ordre de faire quelques démonstrations navales dans l'espérance, pour quelques fonctionnaires de l'Etat, de convaincre le général Carranza de la détermination du gouvernement américain d'obtenir un changement de conditions dans la ville de Mexico.

Quand on lui demanda si les Etats-Unis auraient recours à la force pour obtenir justice, le secrétaire Bryan a répondu, hier, que "rien n'avait encore été décidé en dehors des représentations", et qu'il valait mieux faire face aux situations "comme elles se produisent".

D'autres informations reçues de Mexico, indiquent que les choses prennent une tournure menaçante pour les étrangers de cette ville, dont 2,500 sont des Américains.

ON ESPERE QUE LA SITUATION S'AMELIORE

Washington, 9. — Des vaisseaux de guerre américains ont été envoyés aujourd'hui dans les eaux mexicaines, probablement à Vera Cruz et c'est le dernier acte de la part des Etats-Unis dans la crise mexicaine. Dans les milieux officiels on croit que cet acte amènera le général Carranza à améliorer la situation qui était devenue aigue dans la ville de Mexico.

On s'attend aujourd'hui, dans les cercles administratifs, à ce que les moyens pris par le gouvernement américain produisent un changement dans l'attitude de Carranza à l'égard des étrangers.

UN TROISIEME
CENTENAIRE

Le comité du monument commémoratif du troisième centenaire de l'établissement de la Foie au Canada a déjà reçu plusieurs contributions à cette belle oeuvre. De forts jolies lettres toutes débordantes d'enthousiasme et d'approbation accompagnent les plus modestes ou généreuses offrandes.

Les contributions venant de toutes les parties du Canada, de l'Ontario, de l'Ontario et jusque du Manitoba. Et elles continuent à venir pour cette grande et louable entreprise, tout à la gloire du Canada français.

Le trésorier du comité du Monument est M. J. T. Lachance, No 1, rue Sherbrooke, Québec, Qué.

PERDUE DANS
UNE TEMPETE

(Spécial au "Devoir")
Nome, Alaska, 9. — Mme Emma Dalguish, propriétaire d'une hôtellerie, à Safety, 22 milles d'ici, s'est perdue dimanche soir dans un ouragan, et malgré toutes les recherches de ses amis et de son mari, on n'a pu retrouver d'elle aucune trace, aucun indice encourageant. Il est à craindre que la tempête ait poussé Mme Dalguish vers la mer et qu'elle l'ait jetée sur les champs de glace qui couvrent le Détroit Norvica.

LA TOURAINE
EST AU HAVRE

ELLE RAMENE TOUS SES PAS-SAGERS SAINS ET SAUFS ET UNE ENQUETE EST INSTI-TUEE SUR L'INCENDIE QUI L'A MENAGEE.—RECIT DU CAPITAINE.

(Spécial au "Devoir")

Le Havre, 9. — On a déjà commencé l'enquête rigoureuse qui sera faite sur toutes les phases de l'incendie qui a éclaté à bord de "La Touraine". Ce paquebot a amarré hier après-midi, à quatre heures, en amenant sains et saufs, au port tous ses passagers. L'amiral Charrier, du ministère de la marine, et M. Dupont, directeur de la Compagnie Générale Transatlantique, ont immédiatement à bord pour commencer l'enquête. L'amiral Charrier soumettra son rapport à l'amirauté.

Le capitaine Caussin a fait le récit de l'incendie qui se déclara samedi matin, le 6 mars, à deux heures, à la base d'un ventilateur, dans la chambre aux chaudières. "C'était par 48.14 degrés de latitude nord et 21.06 degrés de longitude ouest, a-t-il dit. Une fumée épaisse apparut sur le pont. Tandis que les hommes dans la chambre aux chaudières s'appliquaient à éteindre le feu qui n'était pas sérieux d'abord, le surveillant les autres parties du navire.

A ce moment une vigie rapporta qu'on entendait le crépitemment des flammes. Comme nous étions dans le brouillard, je fis stopper le paquebot, afin de pouvoir quitter le pont et me rendre sur le théâtre de l'incendie. Les flammes avaient pénétré dans la chambre où se trouvait la matière postale et commençaient à attaquer les cabines voisines. Comme nous ne pouvions maîtriser les flammes, et qu'elles gagnaient le compartiment numéro 2, nous décidâmes de lancer un appel au secours. Entre temps, en pratiquant des ouvertures, nous dirigâmes un jet d'eau sur les flammes. Dimanche matin, l'incendie était maîtrisé.

Le capitaine a rendu hommage au sang-froid de l'équipage et des passagers. Il n'y eut pas de désordre ou de panique.

Le "Rotterdam", un des premiers navires à répondre à l'appel au secours, s'est tenu aux côtés de "La Touraine" durant tout le temps de l'incendie, et l'a quittée à Prawle Point, Angleterre. Les croiseurs français "Duquesne" et "Duguay-Trouin" se sont aussi portés au secours du paquebot français et l'ont escorté jusqu'à Cherbourg. On admet que le cargo comprenait du matériel de guerre.

LA BULGARIE
EN EBULLITION

UNE CRISE MINISTERIELLE EST PROVOQUEE PAR LE ROI DE-VANT L'ATTITUDE DE LA GRECE.

Paris, 9. — Une crise ministérielle semblable à celle de Grèce vient de se produire en Bulgarie, d'après les renseignements qui arrivent à Paris dans des dépêches spéciales. Le ministre Radoslavoff a été renversé grâce à l'influence du roi de Bulgarie et des partisans de M. Ghendieff, ancien premier ministre et ancien ministre des affaires étrangères, parce qu'il désirait agir immédiatement contre la Turquie en occupant Andrinople.

Les adversaires de Radoslavoff ont dénoncé cette politique qui aurait fait de la Bulgarie l'ennemie de l'Autriche et de l'Allemagne, et qui aurait été trop aventureuse. Le principal argument qu'ils ont invoqué, c'est qu'avant la démission de Venizelos, la Grèce se trouvait plus isolée que jamais et que si la Bulgarie ne pouvait pas se défendre, elle ne pourrait s'attendre à des avantages autres à ceux qu'elle cherchait en France. On croit généralement que Radoslavoff avait résolu de marcher sur Andrinople, si la Grèce se prononçait pour la Triple-Entente et que Venizelos avait annoncé la chose à Athènes quand la question de l'intervention fut soulevée.

HORN RESTE
EN PRISON

IL NE PEUT FOURNIR LE CAUTIONNEMENT DE \$10,000 EXIGÉ.

Bangor, Me, 9. — L'enquête préliminaire du procès de Werner Horn, accusé par le grand jury fédéral d'avoir violé la loi du transport des explosifs entre deux pays, a été fixée au 18 mars. Le prisonnier demeurera en prison jusqu'à cette date, n'ayant pu fournir le cautionnement de \$10,000 demandé par la cour.

On sait que le prévenu a plaidé non coupable et son avocat voulait que le cautionnement fût diminué parce que son client était "un officier allemand, un gentilhomme distingué et un prisonnier de guerre".

LES ENFANTS
D'ABORD...

L'AUTO CLUB DECIDE DE S'OP-POSER A L'ENTREE DES AUTOMOBILES DANS LE PARC DE LA MONTAGNE. —

Ayant appris hier que l'Automobile Club du Canada s'était prononcé contre le projet permettant aux véhicules à moteur l'entrée du Parc Mont-Royal, M. Proulx, échevin du quartier de la Côte-des-Neiges, a déclaré qu'il n'irait pas plus loin avec son projet d'amendement au règlement municipal. M. Proulx est surpris de l'attitude de l'Automobile Club, car il sait que plusieurs propriétaires d'autos avaient exprimé le désir d'être admis à la promenade de la montagne. Ces messieurs du club qui se sont réunis hier ont décidé de s'opposer au projet d'amendement au règlement parce que la montagne est un parc pour les enfants et qu'il y aurait danger à admettre en pareil endroit des machines d'un contrôle assez difficile. Il a été résolu de prévenir le conseil de cette décision.

INONDATIONS
EN ALSACE

Berne, via Paris, 9. — Les dommages causés par les inondations en Alsace deviennent de plus en plus sérieux. Les communications entre Altkirch et Mulhouse sont interrompues. Une partie de cette première ville est sous l'eau, de même que le village de Lutter et plusieurs autres endroits de la vallée. Les troupes ont été envoyées aux secours des habitants, dont la sécurité est menacée par la crue des eaux.

Dans les hautes chaînes des Vosges, la neige est encore de six à dix pieds d'épaisseur et les opérations militaires sont pour ainsi dire paralysées.

LE COMBLE DE
LA PERFECTION

Un fonctionnaire du Grand Tronc vient de recevoir une lettre d'un homme d'affaires éminent de la ville de New-York. L'homme d'affaires lui a écrit et a passé quelques jours au Château Laurier. Voici quelques extraits de cette lettre. "Notre visite ici a été des plus agréables et je tiens à vous dire que le Grand Tronc a atteint avec le Château Laurier le comble de la perfection. C'est encore plus qu'un hôtel. On y a mis des qualités qui lui donnent l'estime de tous. Même le voyageur le moins expérimenté ne peut y échapper et se sent chez lui tant l'accueil y est de bon cœur". En outre du Château Laurier, le Grand Tronc a décidé de diriger l'hôtel Highland et les camps si populaires du Parc Algonquin, durant l'été prochain. L'hôtel Highland ouvrira le 15 mai et sera sous la direction de Mlle Jean Lindsay, qui est actuellement attachée au Château Laurier, et les camps ouvriront le 15 juin sous la même direction. Le confort du Château Laurier sera établi aux hôtels de la compagnie et aux camps, en tant que cela sera possible dans des hôtels rustiques. Le Parc Algonquin est un endroit où les plus fréquentes du Canada. On y trouve plaisir et repos et tous les agréments de la vie de camp. Ceux qui ne tiennent ni à l'hôtel ni aux camps peuvent planter leurs propres tentes dans des endroits où la pêche est abondante. Le parc est situé à 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. On peut obtenir des détails de tous les agents du Grand-Tronc.

LE DESERTEUR
par Roger DUGUET

Et lui aussi prit la plume.

VII

M. de Marilly, colonel de la légion étrangère, dépouillait trois jours après son courrier.

Deux lettres venaient d'attirer son attention.

—Que me veut ce jeune fou? grondait-il entre ses moustaches, tout en parcourant le premier pli. S'il n'a point de nom, c'est évidemment son père se cache; je comprends qu'il veuille partir. Mais qu'il attende. Je le prendrai plus tard si persévère... Car c'est un coup de tête peut-être. Est-ce que je le connais, moi, ce Roger? Quelle recommandation m'envoie-t-il? Faut-il se fier à ses bons propos? Bah! Je sais ce que durent tant de feux de paille. Je vais lui écrire de rester tranquille.

Cependant, la seconde lettre était ainsi conçue:

Strugg, 1er mars 1892.

Colonel.

Vous souvient-il du col des Porques et d'un capitaine de l'armée de Bourbaki qui dut confier à un passant son fanion tricolore? En retrouvant votre nom, j'ai pensé, Colonel, que le capitaine, c'était vous.

Le passant était un déserteur.

Depuis vingt ans, il vit exilé, pauvre et misérable. Son fils vous écrit



PLUSIEURS MARQUES DE POUDRE À PÂTE CONTIENNENT DE L'ALUM QUI EST UN ACIDE NUISIBLE. LES INGREDIENTS DE LA POUDRE À PÂTE AVEC ALUM, SONT RAREMENT IMPRIMES SUR L'ETIQUETTE. S'ils le sont, L'ALUM EST (ORDINAIREMENT INDIQUE COMME) SULPHATE D'ALUMINA OU SULPHATE DE SOUDE ALUMINEUX.

LA POUDRE À PÂTE MAGIC NE CONTIENT PAS D'ALUM.

LA SEULE POUDRE À PÂTE BIEN CONNUE, DE PRIX MOYEN, FABRIQUEE AU CANADA QUI NE CONTIENT PAS D'ALUM ET DONT TOUS LES INGREDIENTS SONT CLAIREMENT INDIQUEES SUR L'ETIQUETTE.

E. W. GILLET COMPANY LIMITED

WINNIPEG TORONTO, ONT. MONTREAL

A VERDUN

LE CONSEIL
MUNICIPAL

TIENT HIER SOIR SA PREMIERE SEANCE EN PRESENCE DE PLUS DE CENT CITOYENS. — LES DIFFERENTS RAPPORTS DES ECHEVINS.

Plus de cent cinquante citoyens ont assisté hier soir à la première séance du nouveau conseil municipal de Verdun, élu au commencement de février. Une bonne partie des personnes présentes ont dû se tenir debout.

Les nouveaux conseillers n'ont certainement pas perdu leur temps depuis leurs élections, car les présidents des différents comités ont donné lecture de rapports volumineux. L'un de ces rapports, celui de l'échevin Allard, était si long que M. Allard avait la voix toute éraillée avant d'avoir fini; le secrétaire de la ville dut se charger de lire la fin.

Le rapport de la police faisait remarquer que depuis quelque temps des désordres sérieux s'étaient produits près du pont Buffalo, jeté sur la petite rivière Saint-Pierre, qui sert de frontière entre Montréal et Verdun; le rapport demandait qu'un agent de police soit continuellement en faction à cet endroit.

Le conseil a décidé que toutes les impressions de la ville seraient confiées à des maisons qui n'emploient que des ouvriers de l'union.

UNE TAXE
DE GUERRE

LE PREMIER MINISTRE DE LA NOUVELLE-ECOSSE EN IMPOSE UNE SUR TOUTE LA PROVINCE.

Halifax, 9. — Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Murray, en présentant hier à la Législature son bill sur la taxe de guerre provinciale, a laissé entendre que ce sera peut-être pas le dernier bill du genre qui sera présenté à cette session.

Le bill du premier ministre pourvoit à l'imposition d'une taxe sur toute propriété immobilière dans les municipalités, villes et cités de la Nouvelle-Ecosse.

Par cette taxe directe, la première qui ait été proposée dans cette province depuis la Confédération, le premier ministre espère donner à cette dernière un revenu additionnel de \$117,000.

NOS FRERES
D'ONTARIO

Au cours des remarques qu'il a faites avant de commencer le premier sermon de la retraite qu'il prêchera aux hommes cette semaine à la chapelle des PP. du Saint-Sacrement, le R. P. Ouellette, P.S.S., a fait appel à la générosité de ces derniers en faveur de nos frères d'Ontario.

"Je ne veux pas, a-t-il dit, commencer cette retraite en vous parlant politique, mais, comme j'ai pu le constater moi-même durant mon séjour dans la paroisse Sainte-Anne d'Ottawa, où je viens de prêcher également une retraite aux hommes, la situation des Canadiens-français en Ontario m'a paru si lamentable que je crois, ce soir, de mon devoir de vous demander de bien vouloir leur venir en aide."

"Il faut espérer que leurs adversaires reconnaissant un jour leur injustice, respecteront enfin les droits sacrés qu'ils revendiquent si vaillamment."

LA FETE DE LA
SAINT-PATRICE

Comme c'est l'habitude depuis deux ans, les délégués des sociétés irlandaises de la ville ont décidé de faire la procession de la Saint-Patrice le dimanche précédant la fête elle-même. Cette démonstration annuelle aura donc lieu le dimanche, 14 mars.

Les diverses sociétés irlandaises ont promis de sortir en grand nombre.

Le cortège quittera le carré Dominion à trois heures, dimanche prochain, pour défilier par les rues Dorchester Ouest, de la Montagne, Sherbrooke, Union, Sainte-Catherine, Saint-Laurent, Dorchester jusqu'à l'église Saint-Patrice.

Au retour de la procession, il y aura réunion dans cette dernière église. Le R. P. Burke, des Pères Paulistes, prononcera le sermon de circonstance, après lequel aura lieu la Bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

Mercredi matin, 17 mars, il y aura en l'église Saint-Patrice grand-messe pontificale chantée par S. G. McGrath. Le panégyrique de la Saint-Patrice sera fait par le R. P. Gillis, des Pères Paulistes de New-York, jeune prédicateur de renom.

Le soir du 17 mars, il y aura plusieurs concerts dans la ville à l'occasion de la fête patronale des Irlandais. La Société Saint-Patrice a remplacé le banquet annuel par un concert qui aura lieu dans la salle Windsor. Le Shamrock A.A.A. donnera une soirée dans la salle Stanley. Plusieurs autres sociétés irlandaises célébreront de façon spéciale la fête nationale.

M. P. Monahan, maréchal en chef de la procession, a nommé hier comme ses assistants MM. J. Brennan et John Birmingham.

LA FETE DE LA
SAINT-PATRICE

Comme c'est l'habitude depuis deux ans, les délégués des sociétés irlandaises de la ville ont décidé de faire la procession de la Saint-Patrice le dimanche précédant la fête elle-même. Cette démonstration annuelle aura donc lieu le dimanche, 14 mars.

Les diverses sociétés irlandaises ont promis de sortir en grand nombre.

Le cortège quittera le carré Dominion à trois heures, dimanche prochain, pour défilier par les rues Dorchester Ouest, de la Montagne, Sherbrooke, Union, Sainte-Catherine, Saint-Laurent, Dorchester jusqu'à l'église Saint-Patrice.

Au retour de la procession, il y aura réunion dans cette dernière église. Le R. P. Burke, des Pères Paulistes, prononcera le sermon de circonstance, après lequel aura lieu la Bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

Mercredi matin, 17 mars, il y aura en l'église Saint-Patrice grand-messe pontificale chantée par S. G. McGrath. Le panégyrique de la Saint-Patrice sera fait par le R. P. Gillis, des Pères Paulistes de New-York, jeune prédicateur de renom.

Le soir du 17 mars, il y aura plusieurs concerts dans la ville à l'occasion de la fête patronale des Irlandais. La Société Saint-Patrice a remplacé le banquet annuel par un concert qui aura lieu dans la salle Windsor. Le Shamrock A.A.A. donnera une soirée dans la salle Stanley. Plusieurs autres sociétés irlandaises célébreront de façon spéciale la fête nationale.

M. P. Monahan, maréchal en chef de la procession, a nommé hier comme ses assistants MM. J. Brennan et John Birmingham.

PETIT CARNET

FIANCAILLES

On annonce les fiançailles du Lieutenant Chas-Jos. Sylvestre, avocat, de Montréal, actuellement caserné à Saint-Jean, avec le 22ème régiment canadien-français à Mile Marthe D'Artois, fille cadette du docteur P. A. D'Artois, de Farnham, Qué.

COURS DE M. MONTPETIT

Ce soir à 8 heures 30, dans la salle de la bibliothèque, M. le professeur Montpetit continuera ses conférences sur la législation commerciale, (Chaire L. J. Forget).

Le sujet de sa leçon sera: "Compagnies par actions; formation, requête. Les promoteurs. Législations fédérale et provinciale."

Cette conférence sera gratuite. On est prié de prendre note que vendredi prochain, 11, il n'y aura pas de conférence.

CONFERENCE DE M. HOAG

M. Clarence G. Hoag, d'Haverford, Pe., secrétaire général de la "Ligue Américaine de la Représentation Proportionnelle", dont lord Grey est un des vice-présidents honoraire, et directeur de la "Proportional Representation Review", fera une conférence sur la représentation proportionnelle, à la salle Auditorium, 229 rue Ontario Ouest, ce soir, sous les auspices de la "Equal Suffrage League".

TIERS-ORDRE

FRANCISCAIN

Fraternité Saint-Joseph, rue Dorchester Ouest, No 964; réunion du Discretorio le mercredi 10 mars 1915, à 7 heures 30 p.m.

Les membres sont priés de s'y rendre sans autre convocation.

LE SECRETAIRE.

l'expiation. Que son fils vienne!

Quelques mois plus tard, Roger était incorporé à Blidah, dans la légion.

Peu après, comme il partait pour un raid dans le Sud-Oranais, on annonça au colonel l'arrivée d'une nouvelle infirmière destinée avec une autre de ses compagnes à l'ambulance de campagne. Elle apportait cette note de la supérieure d'Alger:

Mademoiselle Bresse, en religion Soeur Marie-Madeleine. A demandé et obtenu le poste le plus dangereux dans la légion, en expiation des fautes de son père, déserteur de 70. 22 ans. Infatigable. Réclame de n'être point épargnée. — Originaire de Troyes, en Champagne.

—Comment? se demanda le colonel. Serait-ce la fille de mon déserteur? Pourquoi Louis Bresse ne m'a-t-il pas parlé de cette enfant? Il essaya d'interroger la religieuse; mais Soeur Marie-Madeleine ne savait ce qu'étaient devenus son père et son frère. Aux premières questions, elle répondit:

—A quoi bon? Cette curiosité a beaucoup agité, il y a quelque temps, ma vie. Je n'en ai recueilli que le trouble et le découragement. C'est pourquoi j'ai fait vœu de ne plus m'en occuper sans l'ordre ou la permission de mes supérieurs.

—C'est curieux, pensait-il. Elle a des façons de mon père et ressemble, je ne sais comment, à ce qu'il me racontait du pays.

Elle partit donc en même temps que Roger, sans qu'un mot lui eût éclairé sa destinée.

Le jeune homme, de son côté, s'étonnait parfois de trouver à la Soeur infirmière ces traits étranges qu'on s'imaginait à tout instant reconnaître sans les avoir jamais rencontrés nulle part.

—C'est curieux, pensait-il. Elle a des façons de mon père et ressemble, je ne sais comment, à ce qu'il me racontait du pays.

Elle partit donc en même temps que Roger, sans qu'un mot lui eût éclairé sa destinée.

Le jeune homme, de son côté, s'étonnait parfois de trouver à la Soeur infirmière ces traits étranges qu'on s'imaginait à tout instant reconnaître sans les avoir jamais rencontrés nulle part.

Au Canadian Club

LE NORD CANADIEN

M. J.-K. CORNWALL, D'EDMONTON, ALTA., DECRIE LES MERVEILLES QUI RESERVENT L'AVENIR BRILLANT AU TERRITOIRE EXTREME-NORD DU CANADA.

Les membres du Canadian Club ont fait hier une excursion — en esprit — d'Edmonton au cercle arctique, en passant par la riche région agricole du bassin de la rivière Mackenzie. C'est M. J.-K. Cornwall qui était l'orateur-cicéron. Le bassin de la Mackenzie, dit-il, est de 100,000 milles carrés plus vaste que celui du Saint-Laurent. On récolte du bon blé au 62e degré de latitude nord et d'excellents légumes croissent à douze milles au sud du cercle arctique. Cette région est un peu moins grande que tout l'empire allemand et avec ses ressources de pétrole, d'asphalte, de minerais et la richesse de son sol elle est appelée à un brillant avenir. Le pays se peuple de plus en plus à mesure que l'on s'éveille à la connaissance de ses immenses ressources.

Le pétrole surtout y abonde et il y a suffisamment de sable à goudron pour paver toutes les rues de l'Amérique du Nord. Un chemin de fer desservira la région jusqu'au fort Montgomery avant quelques années, tandis que vers le nord une rivière navigable sur une longueur de 3,500 milles se déverse dans l'Océan Arctique. Ce cours d'eau est ouvert pendant quatre mois de l'année.

La vie sociale et religieuse est cependant peu développée dans la région de la Mackenzie. C'est un empire qu'il y a la-bas et très apte à recevoir des blancs. C'est la terre de jeunesse du Canada, l'espoir et le rêve de son avenir, dit M. Cornwall.

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Le Pas, Man., 9. — Une main d'oeuvre de 3,000 hommes sera employée le mois prochain au terrassement du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Les travaux sont commencés sur une distance de quarante milles. On a enfoncé de Split Lake à la Baie une série de caches à-provisions contenant de la nourriture pour 5,000 hommes. Le Gouvernement requiert pour ces travaux, en plus de la main-d'oeuvre, un corps d'ingénieurs, d'inspecteurs, de conducteurs, etc., en tout mille hommes.

ELLE SUCCOMBE
A SES BLESSURES

Trois-Rivières, 9. — Madame H. Boberg est morte ce matin à l'Hôpital, à la suite de graves blessures occasionnées par une explosion de pétrole, alors que les vêtements de la victime prirent feu.

Madame Boberg était la femme d'un Suédois employé à la Compagnie Wayagamack.

M. LE MAIRE MARTIN
A DES ENNUIS

Malgré ses nombreuses occupations, ses lettres à M. Borden, ses discours contre ceux qui le "persécutent" et ses ennemis relatifs à son voyage en automobile dans la Montagne, M. Martin trouve le tour chanté dimanche, de lire le Nationaliste.

Il y a des milliers d'autres Mont-réalistes qui ne sont pas du tout de l'avis du maire, mais qui lisent le Nationaliste, eux aussi.

FUNERAILLES DE

Mme A. MARCHAND

Beauharnois, 8. — Vendredi matin ont eu lieu les funérailles de Mme Marchand, née Justina Guimond et épouse de M. Achille Marchand, gérant de la banque Moisson à Victoriaville. Mme Marchand est décédée à Victoriaville mardi et son premier service funéraire a été chanté dans cette paroisse jeudi matin.

Le corps a ensuite été transporté à Beauharnois, paroisse natale de la défunte, où il a été exposé en chapelle ardente chez son frère, M. Joseph Guimond. Le service a été chanté par le R. P. Emile Marchand, F.P., de Fall-River, fils de la défunte. Le deuil était conduit par M. Marchand et ses fils, MM. René, Philippe, Raoul, Euclide et Jules Marchand. Un grand nombre de parents et d'amis, de Beauharnois, de Montréal et d'ailleurs suivaient le cortège.

Beauharnois, 8. — Vendredi matin ont eu lieu les funérailles de Mme Marchand, née Justina Guimond et épouse de M. Achille Marchand, gérant de la banque Moisson à Victoriaville. Mme Marchand est décédée à Victoriaville mardi et son premier service funéraire a été chanté dans cette paroisse jeudi matin.

Le corps a ensuite été transporté à Beauharnois, paroisse natale de la défunte, où il a été exposé en chapelle ardente chez son frère, M. Joseph Guimond. Le service a été chanté par le R. P. Emile Marchand, F.P., de Fall-River, fils de la défunte. Le deuil était conduit par M. Marchand et ses fils, MM. René, Philippe, Raoul, Euclide et Jules Marchand. Un grand nombre de parents et d'amis, de Beauharnois, de Montréal et d'ailleurs suivaient le cortège.

Beauharnois, 8. — Vendredi matin ont eu lieu les funérailles de Mme Marchand, née Justina Guimond et épouse de M. Achille Marchand, gérant de la banque Moisson à Victoriaville. Mme Marchand est décédée à Victoriaville mardi et son premier service funéraire a été chanté dans cette paroisse jeudi matin.

Le corps a ensuite été transporté à Beauharnois, paroisse natale de la défunte, où il a été exposé en chapelle ardente chez son frère, M. Joseph Guimond. Le service a été chanté par le R. P. Emile Marchand, F.P., de Fall-River, fils de la défunte. Le deuil était conduit par M. Marchand et ses fils, MM. René, Philippe, Raoul, Euclide et Jules Marchand. Un grand nombre de parents et d'amis, de Beauharnois, de Montréal et d'ailleurs suivaient le cortège.

Beauharnois, 8. — Vendredi matin ont eu lieu les funérailles de Mme Marchand, née Justina Guimond et épouse de M. Achille Marchand, gérant de la banque Moisson à Victoriaville. Mme Marchand est décédée à Victoriaville mardi et son premier service funéraire a été chanté dans cette paroisse jeudi matin.

Le corps a ensuite été transporté à Beauharnois, paroisse natale de la défunte, où il a été exposé en chapelle ardente chez son frère, M. Joseph Guimond. Le service a été chanté par le R. P. Emile Marchand, F.P., de Fall-River, fils de la défunte. Le deuil était conduit par M. Marchand et ses fils, MM. René, Philippe, Raoul, Euclide et Jules Marchand. Un grand nombre de parents et d'amis, de Beauharnois, de Montréal et d'ailleurs suivaient le cortège.

Beauharnois,

Le temps qu'il fera

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est. R. de Meis, gerant.

Aujourd'hui maximum... 35
Minimum... 13
Même date l'an dernier... 30
Même date l'an dernier... 29
Même date l'an dernier... 13

Baromètre — 8 h. matin, 30.04; 11 h. matin, 30.03; midi, 30.02.

MERCREDI, LE 10 MARS
Les 40 martyrs de Sébastie.
Lever du soleil, 6 h. 25.
Coucher du soleil, 5 h. 53.
Lever de la lune, 3 h. 53.
Coucher de la lune, 8 h. 06.
Nouvelle lune, le 15, à 2 h. 48 m. du soir.

DERNIERE HEURE

Voir les nouvelles de l'avant-midi en page 5.

LA SUCCESSION DE KENNEBEC

MM. SAVOIE, TOURNIGNY ET PERREAU CANDIDATS PROBABLES AU SIEGE DE FEU M. CORMIER.

(De notre correspondant)
Québec, 9. — La mort de l'hon. M. Cormier fait une nouvelle vacance au Conseil législatif. La division Kennebec, représentée par M. Cormier comprend les comtés de Lotbinière, Mégantic et Arthabaska. Les aspirants à la succession de M. Cormier comptent entre autres: M. Savoie, ancien député de Mégantic à Ottawa; M. Tournigny, député d'Arthabaska à la législature de Québec. M. Savoie était aussi aspirant au fauteuil sénatorial donné à M. Lavergne. Le choix de M. Tournigny n'est pas impossible, à moins que l'on ne veuille compenser M. Perreault, avocat, d'Arthabaska, de sa fameuse défaite dans Drummond et Arthabaska.

LES BOTTES DU 1er CONTINGENT

CRITIQUE AU SUJET DE LA PUBLICATION D'UN RAPPORT CONSIDERE SECRE — TROISIEME D'UN QUARTIER-MAITRE MACDONALD.

(De notre correspondant)
Ottawa, 9. — Des extraits des rapports des commission d'enquête divisionnaires sur l'affaire des bottes ayant été publiés dans un journal de Montréal, hier, certains membres de la commission d'enquête parlementaire ont protesté à ce sujet à la reprise de l'enquête sur les bottes ce matin. M. J. H. Rainville et le président, W. S. Middleboro ont déclaré que ces rapports n'ayant pas été faits sous serment et ne constituant pas une preuve, auraient dû rester le secret du comité.

M. E. M. MacDonald considère ces rapports comme étant au dossier. En plusieurs cas les dépositions ont été faites sous serment et d'après la loi de l'Armée, les rapports divisionnaires signés par le commandement font partie de la preuve. Il demande qu'on les considère comme tels.

La grande difficulté, dit le président, c'est que ces témoignages ne sont pas sujets à poursuite pour parjure. Ils ne peuvent subir d'interrogatoire et ne doivent pas être opposés à des témoins assermentés. C'est l'avis du ministre de la Justice.

Les rapports les plus défavorables aux bottes ont été choisis, dit M. E. M. MacDonald, et 26 témoins devaient comparaître à ce sujet. Il ne voit pas pourquoi l'on encombrait le registre d'autres rapports. Sir James Aikins est d'avis contraire.

La motion de M. MacDonald restera sur le bureau jusqu'à demain. Le quartier-maître général MacDonald, en fonctions depuis 1904, témoigne ensuite.

Il ne sait pas si le modèle de botte actuel a servi dans la campagne sud-africaine. Ce modèle a toujours donné satisfaction et il n'a pas été question de le changer. Il était satisfait de cette botte au début de cette guerre et s'il avait fallu en changer le modèle, le temps aurait fait défaut. En cas de plainte contre la botte actuelle, c'était son devoir d'attirer l'attention du ministre en conseil sur la chose, mais les plaintes sérieuses avaient jusqu'ici fait défaut.

Les plaintes de Val-Cartier n'ont pas été sérieuses. Dans le passé, l'on renouvelait les bottes de la force permanente tous les neuf mois. Il ne peut pas affirmer si la botte fabriquée depuis la guerre est l'équivalente de celle fabriquée avant la guerre.

Le président Middleboro demande si les commissions d'enquête divisionnaires n'ont pas pour but parfois de provoquer une nouvelle distribution de bottes. C'est l'avis du quartier-maître-général MacDonald.

Ce dernier ajoute que 20,000 paires de bottes ont été expédiées à Salisbury Plain.

Le colonel J. F. MacDonald, directeur de l'équipement, dit que le premier échantillon a été expédié à la Cie Ames-Holden, puis à la Compagnie Tétrault et de là au ministère. Les bottes brisées à Toronto étaient hors de service.

Les rapports des commissions divisionnaires ne sont pas toujours acceptés par le ministère.

Les manufacturiers doivent remplacer les bottes défectueuses et le soldat doit remplacer les bottes qu'il use trop rapidement.

Le ministère a plus souvent rejeté qu'accepté les rapports des commissions d'enquête divisionnaires avant la guerre. Aucun n'a été rejeté depuis le commencement de la guerre.

Le comité s'ajourne à demain.

LA GUERRE

RUEE TEUTONNE DANS LES DUNES

Les Allemands bataillent depuis dimanche sans succès pour reconquérir les tranchées prises par les Alliés. — En Pologne, les Russes délogent l'ennemi de plusieurs positions sur la Pelica, le mettent en déroute près de Rawa et reprennent l'offensive.

La chute de Smyrne est imminente: trois batteries turques seulement ripostent encore à la flotte anglaise. — La mitraille continue à pleuvoir sur les forts des Dardanelles.

(Spécial au "Devoir")

Londres, 9. — Une dépêche de Rotterdam mandate: "Les Allemands ont livré une forte attaque contre les Alliés dans les dunes dimanche soir. Ils ont commencé par bombarder les tranchées à huit heures et demie et ont ensuite lancé trois assauts de fantassins. La bataille continuait encore ce matin mais rien ne faisait voir que les Teutons eussent acquis quelque gain, car ils ont successivement échoué dans leurs tentatives de reconquérir les tranchées perdues."

LES RUSSES SUR L'OFFENSIVE

Petrograd, 9. — Suivant des dépêches de Varsovie, aujourd'hui, l'infanterie russe en se portant à l'attaque a délogé les Allemands de plusieurs positions le long du Pilica, dans le sud-est de la Pologne. Le mouvement d'offensive des Russes est dirigé du côté de Tomasz.

Quatre jours durant, des combats furieux ont fait rage autour d'une chaîne de maisons de ferme construites en pierre et de villages, dans la région du Pilica et de Rawa. Les combats à point ouvert d'abord le feu, en lançant des grenades à main, et en tentant de prendre d'assaut les positions russes au moyen d'attaques à la baïonnette. Ils furent mis en déroute. Les Russes ont pris l'offensive le long de la rivière.

Au nord du Niemen, dans le voisinage de Malawa et de Plock, des engagements de nuit se continuent.

LES OPERATIONS CONTRE LA TURQUIE

Londres, 9. — Il appert d'après des dépêches d'Athènes aujourd'hui que Smyrne est sur le point de tomber sous les coups de la flotte de l'amiral Peirse.

Trois batteries ottomanes seulement répondent au feu de la flotte anglaise, qui s'est avancée dans le port et bombarde les canons de l'ennemi postés sur les hauteurs, en quartier turc.

Entre temps, une pluie constante de feu, soit un obus environ par minute, s'abat sur les forts des Dardanelles. Les aviateurs qui ont d'abord fait des reconnaissances lancent des bombes sur les plus petites batteries turques.

L'occupation de Smyrne par les Anglais constituera la première victoire décisive sur mer rapportée au sultan. Les forts rasés, les soldats de marine pourrissent de faim et de soif, la garnison n'a pas de quoi manger.

L'amiral a déjà mis en relief aujourd'hui le fait que les opérations viennent seulement de commencer. Les plus optimistes fixent à la mi-avril ou peut-être au premier de mai la date à laquelle la flotte anglo-française sortira du détroit pour cingler vers Constantinople.

BULLETIN DE CONSTANTINOPLE

LES ANGLAIS MIS EN FUITE DANS LE GOLFE PERSIQUE ?

Amsterdam, 9. — (2 h. 16 du soir). — Un communiqué officiel du ministère turc de la Guerre, reçu ici, de Constantinople, dit: "Trois bataillons de fantassins anglais, avec deux canons à tir rapide, deux pièces de montagne, une section de mitrailleuses et un escadron de cavalerie ont tenté, le 3 mars, d'attaquer nos positions dans la région d'Ahvaz, dans le Knuzistan, golfe Persique."

Après une contre-attaque de nos troupes, les Anglais prirent la fuite en désordre vers leurs transports, laissant 400 morts et blessés. Parmi les morts se trouvaient un major anglais et quatre autres officiers.

Nous avons pris trois canons, 500 fusils, 200 chevaux et une grande quantité de matériel d'armement. Nos pertes sont insignifiantes.

LES PERTES ALLEMANDES SONT LOURDES

Paris, 9. — On cite dans une note semi-officielle les témoignages donnés par les prisonniers allemands qui établissent que les pertes des troupes du Kaiser sont très lourdes en blessés et en tués. On a déclaré qu'un régiment actif composé de 3,000 hommes a perdu 700 hommes, dans une attaque, le 16 février, tandis qu'un régiment de chasseurs a perdu tous ses officiers, le 8 janvier. Les brancardiers d'une ambulance de campagne ont déclaré que tous les soirs, pendant trois semaines, ils ont rapporté de 350 à 400 blessés.

LA ROUMANIE SE PREPARE

Bucharest, Roumanie, 9. — Le sénat roumain a adopté un projet de loi donnant au gouvernement les pouvoirs nécessaires pour proclamer la loi martiale dans le pays quand il le jugera opportun.

LES ARTS A LOUVAIN

Londres, 9. — L'Académie des Beaux-Arts à Louvain, Belgique, a été ré-ouverte, hier, dans l'immeuble anciennement occupé par la garde civique.

RAPPORT DU GENERAL FRENCH

Londres, 9. — Le rapport bi-hebdomadaire du général French publié aujourd'hui dit qu'il ne s'est produit aucun changement le long du front de bataille des Anglais. En certains endroits, ils ont gagné du terrain. Nous avons soutenu notre supériorité sur les tranchées ennemies, chose que nous avions signalée dans le communiqué précédent et qui s'était produite à La Bassée. Elle s'est répétée ailleurs, en particulier dans la région d'Ypres.

C'est résultat est d'abord le fait de l'initiative d'un chacun et de cet égard, l'heureux recours à des mines nous a aussi aidés. Durant la nuit du 5 au 6 mars, une mine explosa au-dessous d'une tranchée allemande, au sud-est d'Ypres. Plusieurs ennemis ont été tués. Nos troupes ont occupé temporairement l'excavation produite par la mine, et nous avons rendu inutile la tranchée ennemie de chaque côté.

A plusieurs endroits, l'artillerie ennemie a déployé plus d'activité que d'habitude, mais avec peu de résultat.

BULLETIN DE PARIS

Paris, 9 (3.30). — Communiqué officiel tel qu'il est paru: "Les seuls événements importants survenus depuis la publication du dernier bulletin sont un violent bombardement effectué hier soir par l'ennemi dans la région située à l'est de Steenstraete, qui est au sud de Dixmude, une infructueuse tentative d'attaque qui a suivi ce bombardement, et plusieurs attaques dirigées à Reichackerkopen, toutes facilement repoussées."

BULLETIN DE BERLIN

SUGGES A L'EST ET A L'OUEST ?

Berlin, 9. — via Londres. — Voici le communiqué du grand état-major de l'armée allemande cet après-midi: "Dans l'armée occidentale de la guerre nos troupes ont capturé sur les collines de Lorette deux autres tranchées aux Français. Nous avons pris sept officiers et 250 hommes ainsi que deux mitrailleuses et deux petits canons."

Dans la Champagne l'engagement à Souaia continue encore. Au nord-est de Le Mesnil notre artillerie a empêché l'ennemi de faire une avance à laquelle il se préparait.

Dans les Vosges, la brume et la neige nuisent aux combats. Ceux-ci continuent cependant à l'ouest de Munster et au nord de Sennelager.

Quant au théâtre oriental les attaques russes ont échoué à l'est et au sud d'Augustowo avec grandes pertes pour les assaillants. A un point au nord-est de l'Oma, l'ennemi a laissé entre nos mains 800 hommes après une attaque infructueuse. Au nord-est d'Ostrolenka s'est engagée une bataille qui continue encore. Au cours d'engagements favorables à l'ouest et au nord-ouest de Przasnysz nous avons fait 3,000 prisonniers.

Les attaques russes au nord de Rawa et au nord-ouest de Nowemisto ont échoué. Dix-sept cent cinquante Russes ont été pris au cours de ces combats.

BULLETIN DU CAUCASE

Petrograd, 9. — L'état-major de l'armée russe du Caucase publie le communiqué officiel suivant: "Nos troupes, le 7 mars, ont occupé une importante position dans la région au delà de la rivière Tchokurk (Arménie Turque), rejetant de ce fait les Turcs vers le sud-ouest et leur infligeant des pertes sérieuses."

Su: l'autre front il n'y eut pas d'engagements."

RUDE COUP A LA MARINE TURQUE

Petrograd, 9. — Le bombardement de Zunguldiak, sur le littoral sud de la mer Noire, et la destruction des docks, faits annoncés hier par les autorités de la marine russe, constituent un rude coup porté à la marine ottomane. C'est la première fois que les Russes ont pris par surprise un port de guerre ennemi, situé à 40 milles à l'ouest, et autre dépôt de charbon à eau également endommagé. Toutes les pertes subies par les Russes durant le bombardement se réduisent à de légères avaries du croiseur "Almaz". Trois soldats seulement ont été blessés.

Dans le but évident de détourner la marche en avant des Russes dans l'Arménie turque les Ottomans ont commencé à s'avancer dans le voisinage de Khoi, dans le nord-ouest de la Perse, à l'ouest de Tabriz. Les autorités russes attachent peu d'importance à ce mouvement tournant, croyant que la fonte des neiges et la crue des rivières l'enrayent.

Les efforts pour déloger l'aile gauche et droite des casques à pointe dans la région de Suwalki, sont couronnés de quelques succès. Le centre seul dans la région de Simno semble tenir bon.

LA SITUATION VUE DE LONDRES

Londres, 9. — Les combats sur le front oriental sont marqués par l'obstination déployée, les Allemands se repliant lentement du Niemen sur leur propre frontière de la Prusse orientale. En même temps, le mouvement d'offensive contre Varsovie et le long du Pilica ne s'est pas dégénéré en l'engagement considérable auquel on s'attendait dans cette région.

En Champagne, où les Français ont pris l'offensive dernièrement, une tempête de neige a imposé aux troupes un repos forcé, qui n'est pas pour leur déplaire, car elles ont été presque constamment sur la brèche durant la dernière quinzaine.

A en juger par le communiqué d'hier de l'amiral, le seul navire marchand, le charbonnier "Ben Grove" est tombé victime du blocus des Teutons depuis le 25 février dernier.

La première allusion aux mesures de représailles des Anglais contre les sous-marins ennemis est contenue dans un communiqué officiel. Ce bulletin annonce qu'on refusera les privilèges des prisonniers de guerre aux officiers et à l'équipage du sous-marin allemand "U-H".

Les commentaires de la presse berlinoise se distinguent par une note optimiste quant à la situation dans les Dardanelles. Abandonnant le sens des Turcs on croit que les Dardanelles sont impenables. Les journaux expriment l'avis que le roi Constantin fera garder à la Grèce sa neutralité.

L'UNION S.-JOSEPH ET L'ABBE WHELAN

Ottawa, 9. — A une assemblée régulière du comité exécutif de l'Union Saint-Joseph, une résolution de protestation a été adoptée, qui a été adressée à Sa Grandeur Mgr Gauthier, protestant contre la lettre de l'abbé Whelan. La protestation déclare que le comité n'entend pas entrer dans la refutation de la lettre de l'abbé Whelan, mais elle veut protester contre le scandale public causé par la publication de cette lettre.

"Au nom de la justice et de la charité, comme pour le plus grand bien de la religion et pour le rétablissement de la paix au sein du catholicisme dans le diocèse d'Ottawa, nous réclamons respectueusement, mais formellement, que réparation soit faite."

La protestation se termine en rappelant une lettre adressée par Mgr Gauthier à l'Union Saint-Joseph, au sujet d'articles parus dans le "Prévoyant" et déclarant que les attaques plus ou moins vives ou déguisées contre le caractère épiscopal, produisant beaucoup de mal en ruinant le respect dû à l'autorité religieuse et ecclésiastique parmi les familles et cela sous le regard des protestants.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGINA

(De notre correspondant)
Ottawa, 9. — Le comité des chemins de fer, à son assemblée ce matin, a adopté une nouvelle extension de temps à la Montreal, Ottawa & Georgian Bay Canal Co., pour une période de dix ans. M. L. A. Lapointe, de Montreal, s'objecta à cette extension de délai; si la compagnie ne doit commencer bientôt son travail, il déclara que la compagnie devrait donner les raisons de ce retard à commencer les travaux. M. Lapointe déclara aussi que cette entreprise avait l'approbation de toutes les classes de Montreal. La compagnie devrait au moins commencer une partie de son travail.

M. Gerald White, parrain du bill, déclara qu'il ne connaissait pas les raisons de ce retard dont se plaint M. Lapointe, mais que certainement on n'avancerait pas les travaux en faisant perdre la charte de la compagnie.

DESACCORD CHEZ LES LIBERAUX

(De notre correspondant)
Ottawa, 9. — Il y a eu cet avant-midi, quelques députés libéraux de la province de Québec. On a discuté des questions d'organisation. Il a aussi été question d'un amendement à proposer au budget mais on ne semble pas s'être accordé à ce sujet.

SENTINELLE BLESSEE

(De notre correspondant)
Québec, 9. — Le soldat Willis, du 8e carabiniers royaux, a reçu un coup de fusil au bras après minuit ce matin pendant qu'il était de faction près de l'usine Ross, sur les plaines d'Abraham. C'est la carabine du soldat qui s'est déchargée accidentellement.

M. McDONALD ET LE CHOMAGE

DANS UNE LETTRE OUVERTE AU PREMIER MINISTRE DE LA PUISSANCE, A CEUX DES DIVERSES PROVINCES ET AUX MAIRES DE TOUTES LES VILLES, LE COMMISSAIRE EXPOSE LA SOLUTION QU'IL PRECONISE AUX PROBLEMES DES SANS-TRAVAIL.

EMPRUNT COLLECTIF DE \$100,000,000

Jamais ça n'a senti si tôt la campagne électorale à l'hôtel-de-ville. M. le maire adressait l'autre jour une lettre à M. Borden par laquelle il proposait une solution au problème des sans-travail; M. le commissaire McDonald répond aujourd'hui par une lettre ouverte, où, suivant son habitude, il argumente avec des chiffres plutôt qu'avec des mots. La rumeur veut que ce soit là le premier coup de canon de la prochaine campagne à la mairie de M. Martin et de M. McDonald.

La lettre de M. McDonald est très intéressante, mais force nous est de la résumer, étant donné le temps et l'espace que nous avons à notre disposition.

Après avoir fixé le nombre approximatif des sans-travail à 100,000 hommes, M. McDonald propose, par ce document qui est adressé au premier ministre de la Puissance, aux premiers ministres provinciaux et aux maires de toutes les villes importantes du Canada, de trouver un moyen de faire exécuter des travaux sans préjudice grave pour notre crédit national, provincial et municipal. "Il faudrait, écrit-il, environ \$100,000,000 pour donner de l'emploi à 100,000 hommes pendant douze mois, soit de soixante à soixante-dix millions pour le matériel nécessaire pour faire des travaux permanents utiles. Cette somme serait employée uniquement à la construction de routes permanentes, de tunnels, de ponts et de voies publiques, de façon à ne pas forcer les ouvriers à s'éloigner trop de leur domicile."

"Nonobstant tout ce que l'on peut dire là-contre, je maintiens que la situation exceptionnelle actuelle implique la responsabilité des autorités fédérales, provinciales et municipales et le remède qu'on doit y apporter doit être fourni par le crédit coopératif des trois."

"Je puis répéter ici ce qui a été dit souvent: nos ouvriers demandent du travail et non pas l'indemnité."

"Nous avons voté des millions pour des fins de guerre, des millions pour faire face à la situation créée par la guerre avec confiance et héroïsme, envisageons la question du chômage en gens d'affaires et si notre crédit collectif peut y résister, ce dont personne ne doute, c'est à nous, de résoudre promptement la difficulté."

"Je propose donc que les autorités fédérales, provinciales et municipales votent un crédit de \$100,000,000 pour être appliqué à des travaux de la nature indiquée plus haut."

"Le Dominion, les provinces et les municipalités devront porter chacune un tiers de cette dette de cent millions, soit \$33,000,000 pour chacune de ces catégories."

"Pour assurer une meilleure offre à l'emprunt qui doit être contracté par les trois emprunteurs, il devra être entendu que chacun des trois devra être responsable individuellement et conjointement de toute la somme."

"Ce prêt de cent millions devrait être divisé en raison de la population approximativement comme suit:

Montréal	25,000,000
Toronto	20,000,000
Winnipeg	10,000,000
Vancouver	8,000,000
Saint-Jean	5,000,000
Halifax	5,000,000
Regina	5,000,000
Edmonton	5,000,000
Québec	5,000,000
Ottawa	5,000,000
Autres municipalités	7,000,000
Total	\$100,000,000

"Le gouvernement fédéral souscritait \$33,333,333."

"Les provinces pourraient souscrire comme suit:

Québec	30 p.c. \$ 9,900,000
Ontario	25 p.c. \$ 8,250,000
Maritima	10 p.c. \$ 3,300,000
Col. Anglaise	8 p.c. \$ 2,640,000
N.-Brunswick	5 p.c. \$ 1,650,000
N.-Ecosse	5 p.c. \$ 1,650,000
Alberta	5 p.c. \$ 1,650,000
Divers	7 p.c. \$ 2,310,000
Total	\$33,000,000

La somme de responsabilité à être prise par les villes serait à peu près comme suit:

Montréal	25 p.c. \$ 8,250,000
Toronto	20 p.c. \$ 6,800,000
Winnipeg	10 p.c. \$ 3,300,000
Vancouver	8 p.c. \$ 2,640,000
S.-Jean	5 p.c. \$ 1,650,000
Halifax	5 p.c. \$ 1,650,000
Regina	5 p.c. \$ 1,650,000
Edmonton	5 p.c. \$ 1,650,000
Québec	5 p.c. \$ 1,650,000
Divers	7 p.c. \$ 2,310,000
Total	\$33,000,000

Cette suggestion est inspirée par la préoccupation qui absorbe actuellement les esprits de tous ceux qui ont à cœur la question du bien-être public et de la victoire, et c'est, je suis sûr, le plus grand désir de tout vrai canadien de venir à la rescousse et d'appliquer un remède pratique en temps opportun."

SENTENCES

Le juge Bazin a prononcé les sentences suivantes, ce matin, en cour des Sessions:

John Evans, pour faux et fausses représentations, 4 ans.

Roméo Rioux, pour vol, 3 ans.

Hector Desmarais, pour tentative de vol avec effraction, 4 ans.

Louis Rosenberg, vol comme serviteur, 1 an.

Pierre Wagner, alias Carmilien Lalibe, pour vol, 5 ans.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

FAUTEUIL EN CUIR MAROQUIN, \$39.20

Le fauteuil est à dossier arrondi; les pattes sont en acajou solide; la bourrure est de crin et mousse, et la couverture est en beau maroquin. La largeur du fauteuil est de 26 pouces, la profondeur 27 pouces, et la hauteur 33 pouces.

Leux, Daignault & Brault
741, Est 7330-7331-437-39 SAINTE-CATHERINE-EST, angle Beaudry, MONTREAL

Articles de piété

Le Formulaire de Prières; un beau volume de 514 x 3 3/4 contenant plus de 900 pages, reliure cuir capitonné, tranche rouge sous-or, régulier 1.00; spécial... 59c
Chapelets en nacre de perle, maille en maillechort, longueur 19 pouces, coeur et croix en nacre, régulier 50c; très spécial... 19c

Vente de blouses

Belles Blouses en lawn, marquisette, blanches, avec collets haut ou bas, brodées et garnies de dentelle toutes les grandeurs, belle valeur à \$1.50, prix spécial à... 99c
N'oubliez pas de visiter notre magasin durant notre ouverture de Modes qui aura lieu Samedi le 13 courant.

LE TRUC DU RESERVISTE

COMMENT UN PERCEPTEUR FAISAIT DU REVENU D'UNE TAXE D'EAU DU "WATER STOCK".

On a découvert, ce matin, que l'un des percepteurs de la ville a reçu une somme de trois dollars pour laquelle il a donné un reçu et qu'il a ensuite gardé par devers lui, comme disent les notaires, prétextant que l'individu en question était parti pour la guerre. Tout alla bien jusqu'à ce que celui-ci ayant reçu un avis de saisie vint présenter sa quittance à l'hôtel de ville.

Par considération pour le percepteur en question qui est un vieil et excellent employé, on a prié de donner sa démission en attendant qu'on fasse enquête sur ce détournement. Il a acquiescé à la demande des commissaires.

Le truc du réserviste pourrait bien avoir servi en plusieurs autres cas, pense-t-on, voilà pourquoi la Sûreté a été saisie de l'affaire.

CARRANZA REpond AUX ETATS-UNIS

(Spécial au "Devoir")
Washington, 9. — Le général Carranza a fait une réponse préliminaire aux représentations américaines, niant, en général, l'existence à Mexico de conditions que les Etats-Unis demandent d'améliorer.

Dans une déclaration, faite oralement au consul américain Sullivan, à Vera Cruz, et qui a été transmise au président Wilson à une assemblée du Cabinet aujourd'hui, le chef mexicain nie que le général Obregon, son commandant à Mexico, ait empêché que des vivres soient envoyés dans la capitale mexicaine ou qu'il en ait envoyé ailleurs.

La déclaration orale de Carranza a été portée dans les quartiers officiels afin de prévoir la teneur de la réponse officielle que l'on est à préparer. Dans les quartiers administratifs on regarde cette déclaration comme favorable et on comprend que Carranza ne permettra plus que les étrangers soient molestés.

L'ACTIVITE DANS LE PORT

Le port de Montréal offre depuis quelques jours un spectacle d'activité intense. Près de 300 manœuvres travaillent aux fondations de l'annexe de l'écluse No 1; d'autres préparent le terrain pour transporter le lourd immeuble en briques rouges qui servait de bureaux à la Commission du Havre et aux compagnies du Grand-Tronc et du Canadian-Northern; enfin une troisième équipe construit le nouveau poste de police près du quai Victoria.

Outre ces travaux, les voies ferrées sont encombrées de wagons nombreux, la plupart chargés de charbon venant de l'autre côté de la ligne 45ème. Un cinquantaine de wagons viennent ainsi à Montréal chaque jour et les officiers de la douane ont fort à faire pour collecter sur ce combustible la taxe de guerre de 4 et demi pour cent.

Plusieurs vieux loups de mer commencent à examiner la glace du Saint-Laurent et vont chaque jour faire une promenade sur les quais. La débacle, si l'on en croit leurs pronostics, serait des plus hâtives, cette année.

LES REVENUS AUGMENTENT

Les recettes de l'hôtel des douanes pendant le mois écoulé se sont élevées à \$1,680,107.41. En février 1914, le total atteignait le chiffre de \$1,674,816.99. L'augmentation est donc de \$5,290.42; fait remarquable et qui n'est pas produit de puis près d'un an.

L'année fiscale 1914-1915, qui se termine le 31 mars 1915, aura été peu active quand on compare les revenus, soit un montant de \$19,500,000, à ceux de l'année 1913-14, qui s'élevaient à \$24,732,000.

DECES A MONTREAL

BOOTH, John, pompier, 84 ans, rue Grand-Tronc, 14.
BOUCHER, M.-Louis, Labellé, 51 ans, femme de François Boucher, charretier, rue Cadieux, 1147.
CHAYER, Hervé, 4 ans, enfant de Wilfrid Chayer, peintre, rue Manufactures, 182.
CYTHOT, Adrien, 53 ans, enfant d'Alfred Cythot, confiseur, rue Pressé, 107.
DEREPENTIGNY, Madeleine, 4 mois, enfant de Joseph de Repentigny, électricien, rue Parthenais, 1240.
DUMAS, Jean, 2 mois, enfant d'Aldéric Dumas, carrossier, rue Champlain, 465.
GAREAU, Roland, 1 an, enfant d'Hector Gareau, bricoleur, rue Saint-Louis, 355.
GAUTHIER, Arthur, 9 ans, enfant d'Arthur Gauthier, spéculateur, rue Chabot, 148.
HALLÉ, Edouard, 65 ans, employé civil, rue Visitation, 373.
HOLLAND, Edouard, 1 an, enfant de F. Norman Holland, ingénieur, rue Bourgoyes, 378.
JEAN, Julien, 3 mois, enfant d'Almé Jean, peintre, rue Panet, 257.
LACHAPPELLE, Philomène, Lorrain, 49 ans, veuve de Napoléon Lachapelle, hospice Gamelin.
LIMOGES, Lucienne, 2 ans, enfant de M. Lucienne Limoges, menuisier, rue Orléans, 38.
MARQUETTE, Dolard, 4 mois, enfant d'Ovide Marquette, journalier, rue Saint-Zotier, 180.
MARTEL, Hector, 27 ans, comptable, rue Saint-André, 211.
MASSICOTTE, Delphone, Chaput, 44 ans, femme de J. Ovide Massicotte, comptable, rue Saint-Denis, 1038.
NOLET, Narcisse, 1 an, enfant de Wilfrid Nolet, peintre, rue Lafontaine, 1091.
O'DONNOR, Alexandra, 2 ans, enfant de William O'Donnor, agent d'immeubles, avenue Brookwood, 315.
PILOTTE, Justine, 1 an, enfant de J. Justine Pilote, charpentier, rue Hector, 27.
PERRELLÉ, Edouard, 4 mois, enfant de J. Perrellé, wainman rue Dufréne, 24.
RAYMOND, Elise, 99 ans, menuisier, rue Grand-Tronc, 391.